République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE KASDI MERBAH -OUARGLA

Faculté des Lettres et des langues étrangères

Département des Langues Etrangères

ECOLE DOCTORALE ALGERO-FRANCAISE

Antenne de l'Université Kasdi Merbah -Ouargla

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme du

MAGISTERE DE FRANÇAIS

Option: Didactique

Présenté et Par

MADANI Mebarka

Titre:

Les représentations et les motivations à l'égard de l'apprentissage du FLE chez les élèves du moyen

Directeur de recherche:

Dr. Dakhia Abdelouahab

Soutenu publiquement

Devant le jury :

Pr. Kadik Djamel, Président du jury, Université de Médéa

Dr. KHANNOUR Salah, examinateur, Université de Ouargla

Dr. Dakhia Abdelouahab, rapporteur , Université de Biskra

Année universitaire : 2011-2012

Remerciements

Je présente mes profonds remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans ce modeste travail et particulièrement :

- *Mon directeur de recherche, Mon Docteur DAKHIA Abdelouahab, pour m'avoir encadré dans cette recherche*

- *Tous mes professeurs, à tous les niveaux de mon parcours de formation*

Table des matières

Introduction générale 06

Premier chapitre : Définitions des concepts clés et leur relation... 11

Introduction..... 12

I. Définitions des concepts..... 12

I.1. La représentation..... 12

I.1.1. Définitions générales..... 12

I.1.1.1. En sociologie..... 13

I.1.1.2. En psychosociologie..... 13

I.1.1.3. En didactique..... 14

I.1.1.4. En linguistique..... 15

I.1.2. La transversalité de la notion de représentation..... 16

I.1.3. La relation : représentation/FLE..... 17

I.2. La motivation..... 18

I.2.1. Définitions générales..... 18

I.2.1.1. En didactique..... 18

I.2.1.2. En pédagogie..... 20

I.2.2. Les sources de la motivation..... 21

I.2.2.1. La perception de soi..... 21

I.2.2.2. La perception de l'environnement..... 22

I.2.3. Les facteurs participant à la motivation..... 22

I.2.3.1. La famille..... 22

I.2.3.2. L'école..... 23

I.2.3.3. L'enseignant..... 24

I.2.3.4. La société..... 24

I.2.4. La relation : motivation/FLE..... 24
II. La relation : représentation/motivation..... 25
II.1. L'influence de la représentation sur la motivation..... 26
II.2. La malléabilité des représentations..... 27
II.2.1. Le temps 28
II.2.2. La technologie..... 28
II.2.3. Le développement social..... 28
II.2.4. L'interculturel et l'ouverture sur le monde..... 28
II.3. Comment modifie-t-on la représentation pour avoir
de la motivation ?..... 30
II.3.1. La famille 30
II.3.2. L'enseignant..... 31
II.3.3. Le milieu scolaire..... 31
II.3.4. Le statut de la langue..... 31
II.4. Quelques obstacles à la motivation..... 31
II.4.1. Les représentations qu'a l'apprenant à propos de : 32
II.4.1.1. La tâche 32
II.4.1.2. Ses propres compétences..... 32
II.4.2.Les conditions sociales de la famille..... 32
II.4.3. Les stéréotypes..... 33

Deuxième chapitre : la situation de classe et le FLE..... 35
Introduction..... 36
I. Le triangle didactique..... 36
I.1. L'enseignant 36
I.1.1. Rôle de l'enseignant..... 37
I.1.2. Formation de l'enseignant..... 40
I.1.3. Compétences de l'enseignant..... 40
I.1.3.1. La compétence linguistique..... 41

I.1.3.2. La compétence didactique..... 41
I.1.3.3. La compétence pédagogique..... 41
I.1.4. Activités de l'enseignant..... 42
I.1.4.1. La préparation des cours..... 42
I.1.4.2. La présentation des cours..... 43
I.1.4.3. La coordination avec les collègues..... 43
I.1.4.4. L'évaluation..... 43
I.1.5. Représentations de l'enseignant..... 44
I.1.5.1. La perception de soi..... 44
I.1.5.2. La perception de la société 44
I.1.5.3. La perception du FLE (langue/culture)..... 44
I.1.5.4. La perception des apprenants..... 45
I.2. L'apprenant..... 45
I.2.1. Doté des représentations positives..... 46
I.2.2. Suffisamment motivé..... 46
I.2.3. Ambitieux pour acquérir les résultats escomptés..... 47
I.2.3.1. L'autonomie..... 47
I.2.3.2. La confidence et la croyance..... 48
I.3. Le savoir..... 48
I.3.1. Le programme..... 49
I.3.2. La méthode..... 49
I.3.3. Les objectifs..... 50
II. Le contrat didactique..... 52
II.1. Définition..... 52
II.2. Comment élaborer le contrat didactique : explicite ou implicite.?. 52
II.3.Le contenu du contrat didactique..... 53
II.3.1. La construction du savoir..... 53
II.13.2. La gestion de la classe..... 54
II.3.3. L'évaluation..... 55

II.4. Les objectifs du contrat didactique..... 55
II.4.1. Changer les conditions du travail..... 55
II.4.2. Modifier les représentations des apprenants..... 56
II.4.3. Arriver à la motivation des apprenants..... 57
II.4.4. L'objectif généra..... 57
II.5. Les obstacles confrontant le contrat didactique..... 57
II.5.1. La représentation figée à l'égard du FLE..... 57
II.5.2. La société (en particulier la famille)..... 58
II.5.3. Le programme comprenant le savoir à enseigner..... 58
II.6. Le partenariat : école/famille..... 59

Troisième chapitre : analyse des questions et résultat général..... 61
Introduction..... 62
I. Analyse des questions/réponses..... 62
I.1. Des résultats généraux..... 82
I.1.1. Les constats de réalité..... 83
I.1.2. Désirs et volonté : motivation..... 84
I.1.3. Des difficultés empêchant l'apprentissage..... 85
Conclusion générale..... 89
Annexes..... 93
Références bibliographiques..... 96

Introduction générale

Dans notre travail de recherche, nous voulons mettre l'accent sur les deux concepts, représentation et motivation, à l'égard de l'apprentissage du FLE chez les élèves du moyen. Nous essayons tout d'abord de présenter des définitions générales relevées du dictionnaire Le Petit Robert :

> "La représentation : c'est l'image, la figure, le signe, qui représente. Psychologiquement, c'est le processus par lequel une image est présentée aux sens du point de vue didactique. Cette notion nous présente l'image que l'apprenant s'est fait de la langue français"[1].
>
> "La motivation : en philosophie : c'est une relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent on le justifient. En psychologie : action des forces (conscientes ou inconscientes) qui déterminent le comportement (sans aucune considération morale)"[2].

La représentation, parce qu'elle est l'image qu'a l'apprenant sur la langue française, joue un grand rôle au sein de l'opération enseignement/apprentissage et par conséquent, elle participe à sa réussite ou son échec. Si l'apprenant possède une bonne image sur le français, il peut avoir de la volonté et du désir pour l'apprendre et réaliser de bons résultats dans le sens de la réussite. Mais s'il a une mauvaise image sur cette langue, il ne fournit aucun effort pour se l'approprier, ce qui engendre son échec au cours de son apprentissage du FLE.

Dès sa rentrée à l'école, l'enfant se retrouve dans une situation socioculturelle tout à fait nouvelle. Son acquisition/socialisation

---

[1] Le Petit Robert, édition 1986
[2] Ibid.

s'appuyait sur un bagage linguistique acquis, vécu naturellement en milieu familial et social. Quant à la langue française qui entre dans l'acte enseignement/apprentissage dès la troisième année primaire et avant même de commencer à l'apprendre, l'apprenant s'en est fait déjà construire une image (une représentation) qu'il a obtenue à partir d'un ensemble de considérations sociales, psychiques, politiques, économiques et culturelles.

La question qui se pose est : comment l'image qu'a l'apprenant sur la langue va-t-elle influencer son apprentissage ? Nous avons constaté, généralement dans la plupart des régions du pays des résultats d'échec et de réussite, comme nous avons vu aussi des apprenants qui font le plus d'efforts possibles pour apprendre le français, parce qu'ils sont profondément motivés. En revanche, d'autres échappent à cette situation; ils se sentent complètement désintéressés. De ce fait, nous nous interrogeons sur les rapports existants entre les résultats dont nous avons parlé et les comportements que les apprenants adoptent face à leur apprentissage.

Une autre question se pose : peut on motiver les apprenants et par conséquent, améliorer leur niveau d'apprentissage ? Ces interrogations nous permettent de mettre en relief la problématique que nous traiterons dans notre travail de recherche sur les deux notions : représentation et motivation.

Avant d'entamer ce travail, nous émettons à priori les hypothèses suivantes sur les représentations des élèves qui pensent que :

1) la langue française est une langue très difficile à apprendre en comparant avec l'anglais par exemple.

2) Le français est la langue du colonisateur, donc elle est à rejeter comme l'on a rejeté la colonisation.
3) L'absence de désir d'apprendre fait que l'on ne trouve aucun plaisir à l'aborder.
4) Cette langue n'est pas une langue de communication au niveau national algérien ou international, donc elle n'est pas un besoin vital.

Pour réaliser notre travail, nous avons adopté un plan qui commence par une introduction (présentation générale du thème) suivie de trois chapitres : le premier consiste à définir les concepts clé et cerner la relation représentation/motivation. Le deuxième évoque la situation de classe du FLE. Le troisième enfin analyse le corpus. Le travail s'achève par une conclusion générale qui sert à clore la recherche.

Concernant l'outil utilisé pour traiter notre thème, nous avons choisi un questionnaire composé de trois parties. La première comporte des questions relevant de l'ordre personnel de l'élève. La deuxième comporte un ensemble d'interrogations sur sa situation de classe et son apprentissage du FLE. La troisième s'interroge sur son environnement (des représentations différentes). Aussi la combinaison des trois concepts clefs (représentation, motivation, langue étrangère) forme un sujet de recherche cohérent du fait des liens indéfectibles entre eux comme nous le verrons tout au long de ce travail en répondant aux questions que nous avons posées dans cette problématique.

Ce travail est motivé par ce que nous avons constaté sur le terrain et dont les intéressés par l'enseignement/apprentissage parlent beaucoup à savoir la régression du niveau général en français pour l'ensemble des élèves à tous les niveaux de l'école.

Notre région que nous avons délimitée comme suit, est constituée de la zone géographique qui regroupe les Dairates de Touggourt, Mégarine, Témacine et Ettaybet. Pour cela nous avons voulu d'une part, mettre ce fait en exergue afin de savoir jusqu'à quel point les représentations influencent la motivation qui, à son tour, oriente l'apprenant dans sa tâche : l'apprentissage du français. D'autre part réfléchir sur ce qu'il faut faire pour améliorer leurs représentations.

La vision qu'a l'apprenant du français confrontée aux résultats obtenus suggère apparemment que la représentation joue un rôle primordial et déterminant dans le processus de l'enseignement/ apprentissage notamment dans la motivation des apprenants.

Premier chapitre :

Définitions des concepts clés et leur relation

Introduction :

Dans ce chapitre, nous avons abordé les deux concepts fondamentaux de notre travail, mettant l'accent sur leur définition en particulier en didactique, pour mieux éclairer leur signification et identifier leur relation avec le FLE. Nous sommes arrivé par la suite à toucher le lien indéfectible qui les rattache, où l'influence de la représentation sur la motivation est effectivement perçue d'un côté et la malléabilité des représentations dont les apprenants tirent leur motivation est saisie d'un autre côté.

I. Définitions des concepts :

> "La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ ayant pour objet l'étude des langues, leur appropriation et leur transmission. Les stratégies et les procédures développées et mises en œuvre afin d'apprendre et utiliser les langues sont influencées par la représentation des locuteurs sur cette langue, ses normes, ses caractéristiques ou son statut en comparaison aux autres. Les recherches notamment en milieu scolaire lient depuis longtemps, les attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues et à la réussite ou à l'échec de l'apprentissage."[1]

Alors il est nécessaire d'expliciter cette notion pour mieux dévoiler son rapport aux langues étrangères.

---

[1] Véronique CASTELLOTI et Danièle MOORE, "Représentations sociales des langues et enseignements", édition Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002, p.07

I.1. La représentation :

I.1.1. Définitions générales :

D'après le petit Larousse encyclopédique : "la représentation : action de représenter, de présenter de nouveau, image graphique picturale… etc. de quelque chose. Image mentale d'un objet donné."[1]. Selon Le Petit Robert : "La représentation c'est l'image, la figure qui représente psychologiquement, c'est le processus par lequel une image est présentée au sens »[2].

I.1.1.1. En sociologie :

Le sociologue DURKHEIM a été le premier qui a introduit le concept de représentation sous la dénomination de "représentations collectives" dans l'analyse des comportements sociétaux. MOSCVICI, dans la psychologie sociale a utilisé ce concept sous le nom de "représentation sociale". De là, les représentations déterminent les relations sociales au niveau des conduites et de la communication.

MOSCOVICI insistait sur deux processus concernant la formation et le fonctionnement des représentations sociales :

1- Le processus d'objectivation : il consiste à sélectionner les informations pour les transférer en images signifiantes et à les utiliser pour la compréhension.

2- Le processus d'ancrage : il permet d'adapter l'élément moins familier afin de l'incorporer dans les catégories familières et fonctionnelles déjà procédées. «L'ancrage permet d'accrocher quelque chose qui est nouveau à quelque chose qui est ancien, et donc qui est partagé par les individus appartenant à un même groupe.»[3]

---

[1] Dictionnaire encyclopédique petit Larousse en couleurs, édition 1980, Paris.
[2] Le Petit Robert, édition 1990
[3] Op. Cit. p.09

I.1.1.2. En psychosociologie :

Cette discipline prend en compte ce concept sous le nom de représentation sociale au lieu de représentation collective. Pour JODELET «Une représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.»[1]

D'après cette définition nous pouvons dire que la notion dont nous parlons est le résultat d'un travail commun entre les membres d'une société qui consiste en l'élaboration de certaines connaissances qu'ils partagent et qui servent à construire des réalités communes entre eux.

> « Analyser une représentation sociale, c'est tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus à des pratiques sociales, qu'ils développent de même que les relations intra et intergroupes.[2]

Pour les psychologues, les représentations sont caractérisées par trois aspects interdépendants :

1- Les représentations se construisent à travers la communication.

2- Elles permettent à l'individu de se faire une re-construction de la réalité afin de mieux la maîtriser.

3- Cette maîtrise de l'environnement se fait à travers son organisation pour mieux le saisir.

I.1.1.3. En didactique :

En transposant les définitions que nous avons évoquées sous les titres, "en sociologie", "en psychosociologie" dans notre champs d'étude,

---

[1] Ibid. p.08
[2] Ibid. p.08

la représentation constitue l'image qu'a l'apprenant sur la langue française, autrement dit, il nous faut poser la question suivante : comment l'apprenant voit cette langue ? En effet cette image est le produit d'un travail complexe dans lequel interviennent de nombreux facteurs :

- sociaux, qui s'incarnent dans l'interculturalité de la société et son degré d'ouverture sur le monde extérieur,
- personnels qui dépendent du désir d'apprendre telle ou telle langue,
- psychiques qui mettent en jeu les capacités et les compétences de l'apprenant à propos de son apprentissage linguistique.

Ajoutons à cela le statut de la langue à apprendre (entièrement étrangère ou plus ou moins présente dans la société.)

I.1.1.4. En linguistique :

Comme notre travail cherche à s'éclairer sur les représentations du FLE chez les apprenants qui consiste en l'image qu'ils se font de la langue française, il est utile de parler des représentations linguistiques.

> « A l'intérieur du cadre défini par les images qu'ont les sujets des langues en contact, des pays dans lesquels on les parle et des locuteurs qui en font usage, se construisent également des représentations des systèmes linguistiques, de leurs fonctionnements respectifs, de leurs probables ressemblances ou différences et des relations qu'ils peuvent entretenir."[1]

Il s'agit donc de prendre en considération les représentations que se font les sujets à propos de plusieurs éléments relatifs à la langue.

- Du côté social : concernant le contact des langues, en Algérie par exemple, les Algériens parlent la langue arabe, la langue française et le

[1] Ibid. p.13

Tamazight et divers autres dialectes. Ils ont des images de ces langues qui diffèrent d'une langue à une autre.

- Des pays d'origines de ces langues : pour les élèves, cela revient à leurs images sur leur propre pays et le pays d'où vient la langue étrangère à savoir la France principalement, mais aussi les autres pays francophones.
- Des locuteurs : nos élèves en situation d'apprentissage de français se font en général la représentation des locuteurs francophones, différents, selon qu'il s'agit de locuteurs natifs ou non natifs.
- Du côté purement linguistique : en comparaison avec le système linguistique de la langue française, le système linguistique arabe est complètement différent (les lettres, les mots, la phonétique…etc.) ainsi que leurs fonctionnements respectifs, ce qui manifeste une certaine distance entre eux.

I.1.2. La transversalité de la notion de représentation :

"L'usage en sociolinguistique du terme « représentation » est un emprunt aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui tiennent elles mêmes du vocabulaire de la philosophie."[1] Nous avons évoqué dans les paragraphes précédents les différentes dimensions de la représentation en sociologie, en psychosociologie, en didactique et en linguistique. Ce qui fait que la notion de représentation couvre un large éventail de champs disciplinaires dans lesquels elle est opérationnelle. C'est ce qui nous fait dire que celle-ci est une notion transversale, se trouvant dans plusieurs domaines au sein des sciences humaines. La preuve est que ces dernières années, de nombreux colloques, revues et livres y sont consacrés.

---

[1] Marie-Louise Moreau, "Sociolinguistique, concepts de base", édition MARDAGA, p. 246

Partant de là, le concept de représentation est utilisé aujourd'hui de plus en plus dans plusieurs domaines de la vie de l'homme et de la société et il prend progressivement de l'ampleur.

I.1.3. La relation : représentation/ FLE :

Nous avons auparavant mentionné les représentations que se font nos apprenants à propos de la langue en linguistiques. Nous avons également parlé de la représentation dans le domaine de la didactique. Pour notre cas précis, il s'agit, en combinant les deux aspects de la représentation (aspect linguistique et aspect didactique), de traiter de l'image élaborée par les élèves à propos non seulement de la langue française (FLE) mais aussi de son enseignement/apprentissage. En effet nous ne pouvons dissocier l'un de l'autre. La relation entre les représentations et le FLE implique donc cette symbiose indéfectible.

Les acteurs sociaux de l'éducation, pour la bonne marche de l'enseignement/apprentissage, se trouvent contraints de veiller à tenir compte des représentations des élèves à l'égard de tous les éléments que nous avons cités dans la représentation en linguistique, vu ce lien fort entre la représentation et l'apprentissage. Cette relation se manifeste donc à plusieurs niveaux et chaque acteur y tient compte.

- Au niveau des concepteurs de programmes : ceux là en pensant, repensant l'élaboration des programmes, veillent à la représentation du FLE chez ceux à qui ils sont destinés (programmes du point de vue des contenus, des objectifs et des méthodes).
- Au niveau de la mise en œuvre des programmes : les enseignants et derrière eux les inspecteurs, les chefs d'établissements, ne peuvent pas ignorer les représentations du FLE chez les élèves en élaborant les

situations d'apprentissage adéquates s'ils veulent vraiment réussir dans leur entreprise d'enseignement.

Même les parents d'élèves sont tenus de tenir compte de cette relation entre les représentations et la langue et leur apprentissage en investissant cette connaissance pour motiver leurs enfants dans le bon sens.

I.2. La motivation :

Nous avons traité dans la partie précédente le concept de représentation dans plusieurs domaines « la sociologie, la didactique, la psychosociologie et la linguistique ». Cette notion ne vient pas du néant, elle est construite dans la société et partagée entre ses membres et elle s'incorpore dans leurs communications sous forme de comportements négatifs ou positifs d'où la notion de motivation tire sa signification.

I.2.1. Définitions générales :

Selon Le Petit Robert; la motivation :

> "En philosophie : c'est une relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent ou le justifient. En psychologie « action » des forces (conscientes ou inconscientes) qui déterminent le comportement (sans aucune considération morale)."[1]

Le petit Larousse en couleurs définit la notion de motivation comme suit :

> La motivation est l'ensemble des motifs qui expliquent un acte psychologiquement; facteur psychologique conscient ou inconscient qui incite l'individu à agir de telle ou telle façon.[2]

---

[1] Op. Cit.
[2] Op. Cit.

I.2.1.1. En didactique :

Les recherches dans le domaine de l'enseignement apprentissage confirment les liens forts entre le désir d'apprendre et la réussite ou l'échec de l'apprentissage notamment celui des langues. Le désir d'apprendre et cette disposition de la part de l'apprenant au regard de l'apprentissage s'intègre dans un concept digne d'être traité en particulier dans le champs didactique c'est le concept de motivation.

> " Dans ce cadre une définition de cette notion s'impose « la motivation en contexte scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. » VIAU[1]

La motivation selon VIAU, en contexte scolaire, est un état dynamique qui a une principale fonction : c'est stimuler l'apprenant et l'inciter à effectuer trois actions primordiales constituant l'opération pédagogique. [i]

- En premier lieu : choisir l'activité, le degré du désir d'apprendre dépend prioritairement de la représentation de l'objet à apprendre.
- En deuxième lieu : la motivation met l'apprenant en situation d'engagement, d'assurance et de garantie grâce à son attitude favorable à l'égard de son apprentissage d'où l'apprenant puise son énergie et sa patience pour continuer et arriver au bout du travail.
- Finalement la motivation pousse l'apprenant à persévérer dans son activité pour laquelle il redouble d'efforts jusqu'à la réalisation de ses objectifs.

---

1 VIAU Rolland "la motivation des élèves en difficulté d'apprentissage :une prolelématique particulière pour des modes d'intervention adaptés " http://membres.lycos.fr/sof 74/viau.html

L'apprenant effectue ces trois actions en visant un objectif précis : atteindre un bout qui peut être le succès dans un examen, le passage à un niveau supérieur, la satisfaction d'une simple curiosité ou l'obtention d'une récompense matérielle ou morale…etc.

La motivation joue un rôle important dans le domaine de l'apprentissage comme elle détermine les actions et les réactions des apprenants (l'orientation de leurs conduites) et fixe la valeur donnée aux différentes composantes de l'environnement. Le désir pour le savoir consiste en un processus multiforme, biologique, psychique, culturel qui amène l'apprenant à évaluer ce qu'il apprend, d'où vient et se développe sa motivation.

I.2.1.2. En pédagogie :

Les recherches sociocognitives portent à croire qu'en contexte scolaire trois perceptions influencent la motivation :

1) La perception de la valeur de la tâche
2) La tâche à réaliser.
3) La perception des compétences à l'accomplir

En s'appuyant sur ces perceptions, l'apprenant décide de son apprentissage et, il agit et réagit en conséquence. De ce fait; ce dernier peut être profondément motivé ou totalement démotivé; cela dépend des images qu'il s'est forgé de lui même, de son objet à apprendre et de tout ce qui entre dans le cadre de son apprentissage.

Il peut y avoir deux types de motivation :

- Le premier : c'est la motivation intrinsèque :

Cette motivation prend naissance lorsque l'apprenant perçoit sa situation actuelle comme insuffisante et qu'il peut imaginer une situation

future qui serait devenue complètement ou assez satisfaisante pour lui, il est alors en situation de tension d'envie et de désir. Elle dépend de l'individu lui-même. Il se fixe ses propres objectifs, construit des attentes et le renforcement est obtenu par l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé lui-même. Ce type vient de la représentation de soi de l'apprenant, de ses compétences intellectuelles et réflexives.

- Le deuxième c'est la motivation extrinsèque :

Celle-ci renvoie aux efforts fournis par l'apprenant qui n'est pas le seul acteur de son apprentissage, mais surtout à tous ceux qui prennent en charge l'acte de l'enseignement/apprentissage. Elle est provoquée par une force extérieure à l'individu, elle est obtenue par la promesse de récompenses ou par la crainte de sanctions.

Le terme de motivation fait partie du lexique de la psychologie, il explique les conduites et les comportements : c'est un principe de force qui pousse les organismes à atteindre un but. Donc la motivation est en relation très étroite avec la représentation. Dans le cadre pédagogique, elle a son propre poids et elle justifie évidemment les façons dont les apprenants agissent et réagissent au cours de leur apprentissage notamment celui des langues.

I.2.2. Les sources de la motivation :

En se basant sur la définition du concept de motivation de VIAU que nous avons cité ci-dessus, nous pouvons dire que ce sont les représentations de soi de l'apprenant et de son environnement grosso modo qui font naître sa motivation dans ses deux aspects (intrinsèque et extrinsèque).

I.2.2.1. La perception de soi :

Cela consiste en l'image que l'apprenant s'est fait de lui-même, de ses compétences (de pensée et de réflexion), de son identité (ses divers aspects de personnalité et de son appartenance, autrement dit comment l'apprenant se voit et voit ses compétences à l'égard de son apprentissage ? Cette perception de soi de l'apprenant et à proprement parler la représentation de soi, si elle est à un certain point positive, elle peut l'influencer, ce qui le charge suffisamment d'auto appréciation et l'amène considérablement à l'estime de soi se sentant capable de franchir de grands pas dans le parcours de l'apprentissage. Donc grâce à cette bonne image de soi l'apprenant se trouve intrinsèquement motivé tout au long de sa scolarité.

I.2.2.2. La perception de l'environnement :

Elle s'incarne dans la vision que l'apprenant donne à son environnement et à son milieu dans ses diversités (la famille, la société, son espace scolaire, son objet d'apprentissage, son enseignement…etc.). Cette vision, lorsqu'elle est bonne ou plus ou moins acceptable, lui fournit tout un arsenal qui le pourvoit d'envie, d'enthousiasme et de désir. Ce qui rend l'apprenant intrinsèquement motivé en réalisant son opération d'apprentissage.

I.2.3. Les facteurs participant à la motivation :

La motivation, cet état dynamique, comme elle a des sources à partir desquelles elle est née, elle a aussi des facteurs qui y participent. Ils comportent tout ce qui est extérieur à l'apprenant et fait partie de du milieu où il vit.

I.2.3.1. La famille :

Puisqu'elle est considérée comme la cellule principale dans la construction sociale et le premier espace où l'enfant est élevé et évolue, la famille joue un rôle primordial dans la formation de l'apprenant et la modification des ses comportements. Elle peut aussi le motiver moralement en lui montrant qu'il est capable, compétent et matériellement en lui fournissant tous les moyens nécessaires pour la bonne marche et la réalisation de son apprentissage dans de bonnes conditions.

Ce facteur est tellement important que si la famille y manque, des risques majeurs peuvent entraver l'opération enseignement/ apprentissage et à partir de là, amène l'apprenant à la démotivation et comme résultat final : l'échec de l'apprentissage

I..2.3.2. L'école :

Pour l'apprenant, l'école est son deuxième lieu de socialisation. Elle est une partie intégrante de sa vie. Donc elle contribue à sa construction tant au niveau de sa personnalité (ses caractères, ses comportements…) qu'au niveau de son esprit (sa vision des choses, sa façon de pensée…). De là, elle peut orienter positivement ou négativement sa motivation. Elle doit également l'adapter au plus fort possible, à son apprentissage en l'orientant vers la réussite et la réalisation de ses ambitions à travers l'exploitation de ses différentes compétences.

Nous insistons sur le rôle double de la famille et de l'école : ces deux pôles doivent s'unir et fournir des efforts autant que possible et à fortiori œuvrer pour une bonne formation des apprenants qui seront plus tard des citoyens conscients, autonomes et responsables.

I.2.3.3. L'enseignant :

C'est le médiateur entre le savoir et l'apprenant, il est alors le plus proche de l'apprenant au sein de l'opération enseignement/ apprentissage. Il assure la bonne gestion de cette opération. De plus, le rôle que doit jouer l'école en tant que cadre général où se déroule l'opération pédagogique, renvoie majoritairement à l'enseignant étant le premier acteur qui intervient auprès de l'apprenant. De surcroît, lui seul peut savoir les points faibles et les points forts de son apprentissage. Et par conséquent il peut le motiver en se basant sur ses différentes représentations et capacités en visant l'objectif de réussir son apprentissage.

I.2.3.4. La société :

Cette entreprise humaine dont l'apprenant constitue une partie indissociable, influence son apprentissage, ce qui peut le motiver ou démotiver. C'est la raison pour laquelle la société doit être assez consciente de la situation de l'apprenant, ses besoins et ses ambitions pour réaliser sa tâche. De ce fait elle est appelée à élaborer tout ce dont l'apprenant a besoin afin de le motiver suffisamment.

I.2.4. La relation : motivation/FLE :

L'acte d'enseignement/apprentissage, notamment celui des langues, se trouve au cœur de l'interaction entre les deux concepts représentation et motivation de l'apprenant. Plus exactement, il s'agit de son objet à apprendre qui consiste en la langue, influençant d'une

manière évidente ses stratégies d'apprentissage. Précisément, dans notre cadre d'investigation (la représentations et la motivation à l'égard de l'apprentissage du FLE chez les élèves du moyen), l'image du français comme langue étrangère, que chaque élève s'est fait, lui fait acquérir des procédures et des conduites basées directement ou indirectement sur sa représentation du FLE à partir desquelles il décide de son apprentissage.

De plus les hypothèses citées auparavant sont des représentations de certains apprenants du FLE. Alors, de son image de la langue à apprendre, l'apprenant peut être dans une certaine mesure motivé ou complètement désintéressé. C'est pourquoi dans une classe de FLE, nous trouvons des apprenants qui ont du désir et de l'enthousiasme pour apprendre le français : ils participent à la construction de leur savoir, font leurs devoirs et veulent lire et s'exprimer en français.

Cela confirme les bonnes images qu'ils ont sur la langue cible. Par contre certains, dans la même classe ou dans d'autres; sont entièrement désintéressés et se comportent différemment en comparaison aux premiers. L'apprentissage de cette langue les fait vivre dans l'ennui et le malaise. Aussi leurs conduites manifestent en toute évidence leurs images défavorables à l'égard du FLE.

II. La relation : représentation/motivation :

Nous avons défini dans les parties précédentes les deux concepts représentation et motivation et nous avons constaté qu'ils sont en relation très étroite entre eux. Nous avons ensuite mis l'accent à proprement parler sur notre champ d'étude, celui de la didactique et

nous avons conclu que les origines de la motivation au cours de l'apprentissage et les résultats de l'échec ou de la réussite renvoient à priori aux représentations chez l'apprenant de lui même et de son milieu d'apprentissage.

En s'appuyant sur ces images personnelles et environnantes qui peuvent être favorables ou défavorables à l'apprentissage et qui dépendent de sa propre façon de pensée et sa démarche intellectuelle, l'apprenant décide de ses actions et adopte une manière d'agir et de réagir pendant le déroulement de l'acte pédagogique en se mettant sous un processus interprétatif unique et propre à lui.

De surcroît si la représentation est définie comme l'image qui représente, "l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objets."[1] Dans le cadre sociolinguistique, l'attitude linguistique est utilisée au sens de représentation qui a trait au rapport à la langue, en d'autres termes c'est la vision que les individus et la communauté linguistique adoptent à l'égard de la langue. Ce qui nous permet de dire qu'à partir de ses représentations, l'apprenant prend en charge son apprentissage.

II.1. L'influence de la représentation sur la motivation :

Puisque la notion de motivation tire ses origines de la notion de représentation, cette dernière influence fortement la première de sorte que et notamment dans le milieu scolaire, si l'apprenant se fait une bonne image sur sa propre personne (ses compétences de réflexion et de pensée) et sur son environnement dans ses divers aspects, il peut se

[1] Op. Cit. p.07

motiver tout au long de son apprentissage et réaliser son objectif, celui de la réussite.

Cependant, au cas où il a une mauvaise image sur lui et sur son milieu, cela participe à le démotiver partiellement ou complètement, en l'amenant à l'échec attendu de son apprentissage. C'est la raison pour laquelle la représentation ou proprement dit la voisin adoptée par l'apprenant à l'égard de ces deux grands pôles : lui même et son espace environnant, influence son désir d'apprendre et sa disposition à réussir sa tâche, celle de l'apprentissage. Donc à partir de ses représentations personnelles et sociales, l'apprenant planifie une démarche à suivre du fait du rôle qu'il assume au moment où se passe la scène pédagogique.

II.2. La malléabilité des représentations :

La représentation, cette notion transversale qui occupe un espace considérable de significations au sein de multiples champs d'investigation, a constitué l'objet d'étude pour lequel beaucoup de recherches sont faites afin de l'explorer, elles sont arrivées à se mettre d'accord sur deux constats.

1- La représentation peut laisser des traces qui la déterminent. Elle se manifeste à travers les comportements et les façons d'agir et de réagir en particulier au niveau de la communication (le discours fait apparaître la représentation qu'a la personne qui parle). Egalement, ces recherches ont confirmé que le concept de représentation a évolué, autrement dit, les représentations actuelles ne sont pas les mêmes que celles du passé. Ce qui nous révèle que les représentations sont malléables. Aussi nous pouvons les modifier et elles peuvent se modifier en fonction de nombreux éléments modificateurs principalement :

II.2.1. Le temps :

A travers le temps, les représentations changent. La preuve est que l'homme actuel pense et voit ce qui l'entoure de façon parfaitement différente que celle de l'homme primitif, l'homme du moyen âge ou celui des siècles passés.

II.2.2. La technologie :

La progression technologique qui caractérise à un tel point la vie humaine ces jours-ci, pousse les gens à enterrer un ensemble de représentations car elles ne conviennent plus à cette ère de prospérité d'une part, et à avoir de nouvelles visions des choses qui devraient être compatibles avec les conditions de la vie moderne, d'autre part.

II.2.3. Le développement social :

La composition d'une société quelconque, d'une génération à une autre se modifie et chaque génération lui apporte une façon différente de pensée et de se comporter. Ce qui met les représentations en pleine évolution et les modifie pour les rendre convenables à la période correspondante.

II.2.4. L'interculturel et l'ouverture sur le monde :

Chaque pays a sa propre culture et ses propres représentations, mais le va et vient entre les différents pays leur permet d'intervenir et de s'ouvrir les uns sur les autres. Partant de là, échanger les voisions des choses, ce qui contribue d'une façon ou d'une autre à modifier les

représentations, les gardant ou les remettant en question si elles deviennent incompatibles.

Les représentations sont en relation étroite avec l'apprentissage le fortifiant ou le ralentissant.

> "De ce point de vue, l'étude des représentations constitue pour les didacticiens un enjeu de taille à la fois pour mieux comprendre certains phénomènes liés à l'apprentissage des langues et pour la mise en œuvre d'actions didactiques appropriées."[1]

Nous visons ici, pour ne pas se perdre en perspective, directement l'enseignant du FLE qui est tenu d'être conscient de l'enjeu des représentations afin de comprendre ce qui se passe à l'intérieur de l'esprit de ses apprenants. Autrement dit, connaître leurs représentations qui vont dans plusieurs directions parmi lesquelles :

- Leurs visions de leurs enseignants
- Leurs images de l'apprentissage du FLE
- Leurs points de vue sur la langue étrangère.

L'enseignant peut relever cela (les représentations) à travers leurs conduites, celles qui se manifestent spontanément ou celles qu'il peut provoquer lui-même chez eux, dans le but de les connaître avant même de tracer son plan de travail en connaissance de cause, tout en étant basé sur son étude des représentations des apprenants. De là, l'enseignant établit son action didactique et pédagogique avec eux en espérant faire mieux pour arriver au succès de son entreprise.

[1] Ibid, p10

II.3. Comment modifie-t-on la représentation pour avoir de la motivation ?

Notre étude a pour objectif de faire le diagnostic des représentations des apprenants à l'égard du FLE dans un premier temps, les analyser minutieusement dans un second temps, puis explorer sur le terrain les facteurs qui permettent d'agir sur elles pour les modifier finalement. En effet, tant que les représentations sont malléables, un travail sera nécessaire dans la perspective d'arriver à motiver autant que possible les apprenants du FLE. Et par conséquences améliorer leur niveau de maîtrise de cette langue. Il sera mené en facilitant le processus par l'intermédiaire de certaines stratégies intelligibles qui exigent autant de la réflexion que l'exploitation de tous les atouts didactiques et pédagogiques.

L'objectif final qui sera visé consistera à rendre à l'apprenant sa confiance en soi, en ses capacités intellectuelles et ses compétences linguistiques, puisque l'homme par nature vient au monde pourvu de tout un dispositif linguistique inné. Il s'agit aussi de casser la barrière fortement bâtie devant l'apprenant constituée par les difficultés d'apprentissage qui se dressent entre lui en tant qu'apprenant et le français comme objet d'apprentissage. Et pour atteindre cet objectif, un ensemble d'acteurs individuels, sociaux et professionnels doivent jouer pertinemment leurs rôles à l'égard de l'apprenant en effectuant son acte d'apprentissage parmi lesquelles :

II.3.1. La famille :

L'intérêt qu'elle montre à l'apprenant et les encouragements qu'elle peut lui dispenser, contribuent fortement à orienter sa motivation

en le stimulant pour le pousser à exploiter ses compétences. Ce qui lui permet de maintenir cette attitude motivationnelle jusqu'à la fin de la réalisation de sa tâche (l'apprentissage du FLE).

II.3.2. L'enseignant :

Sa façon de présenter la leçon, sa conduite, sa relation avec ses apprenants pendant la leçon et même hors de la classe, les stratégies qu'il adopte à les évaluer, les noter et les apprécier, tout cela doit être pris en considération par l'enseignant, étant le plus proche acteur de l'apprenant et l'élément modificateur de ses conduites et ses représentations le plus efficaces en visant la finalité de le motiver.

II.3.3. Le milieu scolaire :

L'espace où l'apprenant passe sa période de scolarité et de formation pédagogique, lui aussi joue un rôle prépondérant au profit de son apprentissage. S'il est captivant et stimulant pour l'apprenant, ce fait le motive et l'incite à apprendre en trouvant du plaisir.

II.3.4. Le statut de la langue :

La place que la langue française occupe dans la société joue un rôle très important dans l'apprentissage du français. Pour cette raison, afin de motiver l'apprenant du FLE, il faut que la société ait ou au moins lui montre une bonne image sur cette langue car l'apprenant suit et adopte les représentations sociales de la société dont il fait partie.

II.4. Quelques obstacles à la motivation :

La motivation, étant un état dynamique, ayant une fonction principale qui s'incarne dans la stimulation de l'apprenant et son incitation à effectuer son apprentissage, comme elle a des origines, elle

a aussi des obstacles. A cause d'eux, celle-ci peut faire défaut chez l'apprenant et le mettre dans une situation complètement ou assez satisfaisante pour lui et pour son enseignant pendant son apprentissage. Ces obstacles sont nombreux, ils consiste en :

II.4.1. Les représentations qu'a l'apprenant à propos de :

II.4.1.1. La tâche :

La valeur qu'il donne à son activité à accomplir : lorsque l'apprenant ne valorise pas suffisamment son apprentissage, il ne désire pas s'y engager à cause de sa dévalorisation et l'image négative qu'il a au regard de son apprentissage.

II.4.1.2. Ses propres compétences :

Celle-ci oriente à son tour la motivation de l'apprenant, de sorte que si l'apprenant se voit incapable d'avancer dans son apprentissage et qu'il manque de confiance en soi, il devient intrinsèquement démotivé, dans ce cas, son échec est prévisible.

II.4.2. Les conditions sociales de la famille :

Personne ne peut nier l'impact de la situation familiale sur le développement et la construction personnelle de l'apprenant notamment sur son apprentissage. Les conditions familiales, le niveau social, la culture, les traditions, l'appartenance ethnique et régionale, le mode de vie…etc., lorsqu'ils sont négativement représentés, ils constituent pour lui de véritables obstacles, des facteurs inhibant face à sa motivation. Il se trouve en plein déficit au cours de l'accomplissement de son travail.

II.4.3. les stéréotypes :

Le terme «stéréotype» est d'origine grecque. Il se compose de «stéréo» qui a le sens de dur, solide et «type» qui veut dire modèle. Il consiste en une représentation clichée d'une réalité. Il est alors une vue partielle et partiale de cette réalité. La notion de stéréotype a été introduite par le publiciste américain Walter Lippmann, dans ouvrage Opinion publique en 1922.On distingue les hétéro stéréotypes qui désignent la communauté étrangère et les auto stéréotypes auxquelles une communauté particulière s'identifie.

Le stéréotype peut être négatif quand l'autre est considéré comme une nuance dans la forme ou positif si les propriétés de l'autre sont surestimées. Le stéréotype autrement dit est

> «Une forme spécifique de verbalisation d'attitudes dont les membres d'un même groupe sont tous d'accord à l'égard de certains traits adoptés comme valides et discriminants».[1]

Ils peuvent être des valeurs, des attitudes ou des comportements qui caractérisent l'appartenance à un tel ou tel groupe.

Comme le stéréotype est formé de la représentation sociale, il est bien ancré dans l'inconscient collectif, il est partagé par tous les membres d'un même groupe. Il a comme fonction de décrire l'autre (l'étranger) dans sa différence d'une part et de protéger l'identité du groupe en cas de menace d'autre part. Il constitue un élément très distinctif en faveur de la protection identitaire et de la cohésion des groupes fonctionnant dans le domaine de la comparaison et de l'opposition aux caractéristiques d'autres groupes.

---

[1] Ibid. p. 08

Alors, puisqu'il est un élément constitutif de la représentation, le stéréotype n'est pas susceptible d'être jugé comme vrai ou faux. On le reconnaît tel quel, ainsi que sa validité pour un groupe donné au sein des relations entre les groupes et leurs apprentissages des langues pratiquées. Les stéréotypes sont des images caractérisées par la stabilité, la schématisation et le raccourcissement. Ils ne se soumettent pas en contexte. Ils fonctionnent dans la mémoire collective des groupes.

En plus des caractéristiques des stéréotypes évoquées ci-dessus, il est très rare qu'ils se remettent en question. Ce sont les principaux éléments pouvant contribuer à faire réussir ou échouer la communication entre les différents groupes. Le stéréotype dans son aspect positif pourrait contribuer à la préservation de l'identité de l'élève contre toute menace touchant à son intégrité. Mais dans son aspect négatif, il constituerait un facteur inhibant à l'enseignement/ apprentissage.

Pour cela, l'enseignant est appelé à en tenir compte pour assurer le succès de son travail. S'il est négatif, le stéréotype encombre et entrave la démarche de l'enseignement/apprentissage, en particulier celui des langues étrangères.

Deuxième chapitre :

La situation de classe et le FLE

Introduction

Nous avons évoqué dans le premier chapitre les deux notions représentation et motivation qui composent le champ de notre thème de recherche. Nous avons abordé ensuite l'influence de la première sur la deuxième au cours de l'enseignement/apprentissage. Dans ce deuxième chapitre nous mettons l'accent sur la situation pédagogique et didactique de la classe qui prend en charge l'enseignement/ apprentissage du FLE en nous interrogeant grosso modo sur tout ce qui entre dans le cadre de cette entreprise d'envergure que nous pouvons étudier sous deux grands axes.

En premier lieu, le triangle didactique qui à son tour se compose de trois pôles (l'enseignant, l'apprenant et le savoir). En deuxième lieu, le contrat didactique qui englobe la relation maître/élève et qui vise la relation pédagogique en travaillant sur plusieurs plans, intellectuel, psychique, comportemental et enfin culturel … etc.

I. le triangle didactique :

C'est une notion inventée et utilisée dans le champ de la didactique. Le triangle est composé de trois éléments où les deux acteurs de l'opération pédagogique (l'enseignant et l'apprenant) forment sa base et le savoir constitue son sommet. A présent, nous traiterons chaque élément à part.

I.1. l'enseignant :

Celui-ci constitue l'élément le plus essentiel de toute situation d'enseignement/apprentissage. C'est pour cela que nous devons bien parler de son rôle avec plus de précisions.

I.1.1. Rôle de l'enseignant :

L'acte d'enseignement/apprentissage du FLE, à l'instar de celui de toutes les langues étrangères, se déroule en situation très complexe où le milieu récepteur perçoit complètement cette langue en son étrangeté en faisant référence aux représentations que l'enseignant, l'apprenant, la famille et la société se font sur l'autre en sa différence (langue, pays, culture …etc.). Cet ensemble de représentations de l'autre peut être considéré comme le fil conducteur qui oriente les deux contractants (le maître et l'élève) vers la réussite ou l'échec dans l'enseignement/ apprentissage.

En effet l'enseignant d'une langue étrangère se trouve dans une situation délicate où il doit tenir compte de tout ce qui compose tant le milieu scolaire que le milieu extérieur. Il est appelé à jouer le rôle du "policier" en pleine circulation dans un carrefour, où se rencontrent deux cultures, la culture locale à laquelle adhérent lui (l'enseignant du FLE), ses apprenants et sa société et la culture étrangère.

La culture locale représente l'identité sociale qui comporte les diverses dimensions distinctives : historiques, linguistiques, culturelles et d'appartenance. La culture étrangère est qualifiée par sa différence évidemment perçue de la part de l'enseignant, de l'apprenant et de la société en général. De ce fait, la situation dans laquelle se trouve l'enseignant lui pose un grand problème. Elle le met dans un carrefour : il enseigne une langue d'une culture à laquelle il n'appartient pas. Alors,

il est au cœur de la question du fait de cette relation binaire voire contradictoire entre le milieu scolaire et le milieu extérieur.

L'enseignant doit bien réfléchir intelligemment pour savoir comment gérer ce paradoxe à travers tout ce qu'il possède comme savoir, savoir faire, et savoir être. Mais avant d'entamer le travail de l'enseignement d'une langue étrangère, celui-ci doit se poser les questions suivantes :

- Quel profil d'apprenant viser à obtenir ?
- Au bénéfice de quelle culture (locale ou étrangère) est faite la description scolaire ?
- Quelle est la culture valorisée et la culture dévalorisée par l'apprenant ?

> "Le formateur qui adopte une démarche d'ouverture à l'autre se trouve au cœur d'un dispositif contradictoire : apprendre à ses élèves en quoi ils sont les membres d'une communauté donnée et donc décrire l'autre à travers les représentations sociales qui circulent au sein de cette communauté : apprendre à ses élèves à se distancier des valeurs de sa communauté d'appartenance et découvrir un système de valeur qui est potentiellement différent, voire contradictoire avec celui dans lequel ils sont socialisés".[1]

Par conséquent, pour gérer adéquatement ce paradoxe l'enseignant a grand besoin d'avoir recours à certaines stratégies en s'appuyant d'une part sur ses propres compétences et ses caractéristiques personnelles (sa formation, son savoir, son suivi quotidien des événements …etc.), et ce que l'école lui offre comme programmes, méthodes et manuels d'autre part.

Aussi, devient-il nécessaire l'engagement très vigilant de la part de l'enseignant, étant en quelque sorte le représentant de la langue et la

---

[1] Véronique CASTELLOTI et Danièle MOORE, "Représentations sociales des langues et enseignement", Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1996, pp.18-19.

culture étrangères dans la classe, tout en constituant un système de filtrage et de raffinage qui permet d'accepter ou de refuser pertinemment le passage de tout ce qui reflète l'autre.

Nous pouvons résumer tout cela dans le schéma suivant :

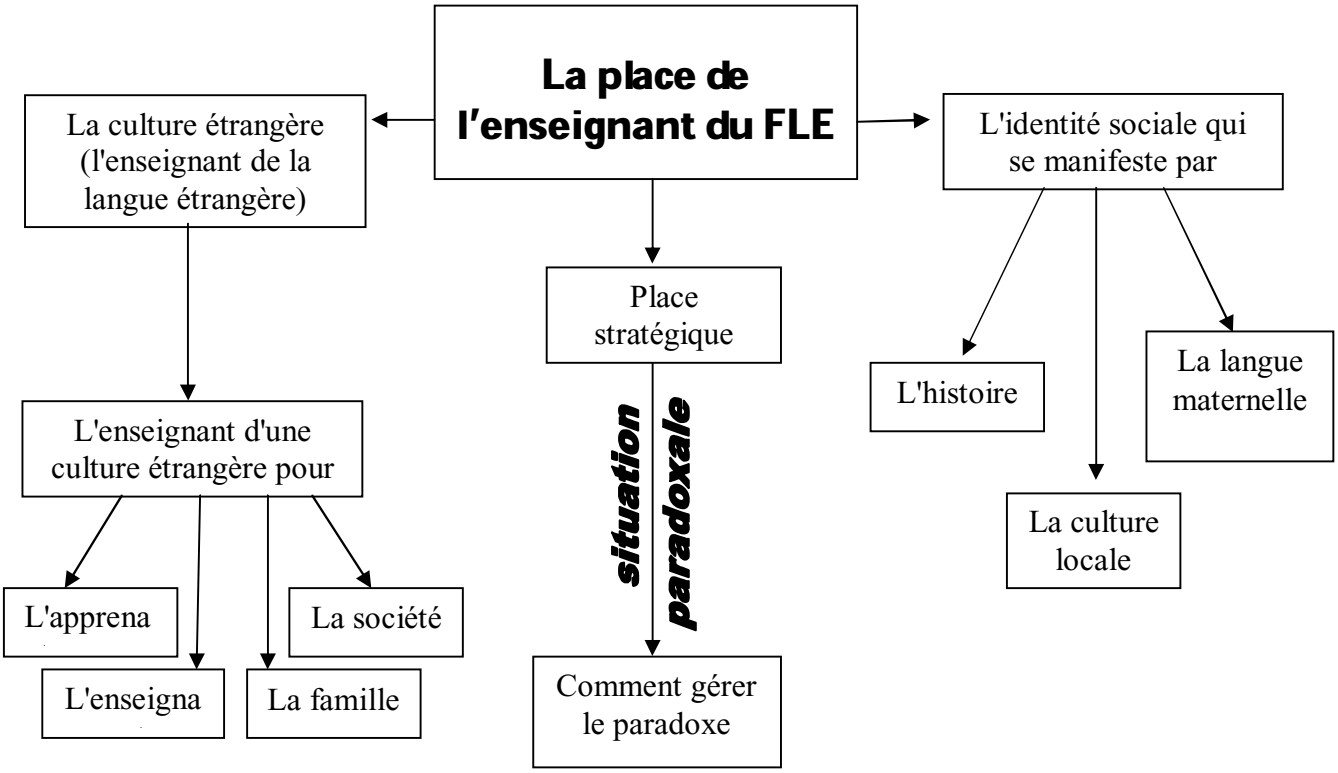

Description de la situation dans laquelle se trouve l'enseignant du FLE.

En parlant du rôle de l'enseignant, nous pouvons citer le passage suivant :

> "Je trouve que c'est le métier le meilleur de tous, car soit qu'on fasse bien ou qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte : la méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos; et nous taillons, comme nous plait, sur l'étoffe où nous travaillons. Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de

> cuir qu'il ne paye les pots cassés, mais ici on peut gâter un homme sans qu'il en coûte rien."[1]

Le rôle que l'enseignant doit jouer se base sur sa formation, ses différentes compétences, ses activités à réaliser, ses conceptions et certains traits qui le caractérisent. Tout cela peut contribuer positivement ou négativement à la motivation des apprenants du FLE.

I.1.2. Formation de l'enseignant :

L'enseignant, du FLE doit recevoir une formation initiale qui passe par l'université et une autre qui s'effectue sur le terrain. La formation initiale vise la préparation de l'enseignant sur deux plans :

a) Linguistique visant l'installation chez lui de la compétence de la maîtrise de la langue.

b) Pédagogique : en lui apprenant les diverses méthodes adoptées et adaptées pour enseigner une langue et les différentes stratégies suivies qui lui permettent de s'exprimer aisément tant au niveau de l'oral qu'au niveau de l'écrit.

Quant à la formation continue menée par l'inspecteur et où l'enseignant exerce sa tâche d'enseignement linguistique sur le terrain, elle s'effectue sous forme de séminaires (rencontres des enseignants avec l'inspecteur pour discuter le programme et les méthodes d'enseignement …etc.) et de conférences pédagogiques (des formations internes à l'école, coordination entre les collègues …etc.).

I.1.3. Compétences de l'enseignant :

De plus, l'enseignant du FLE est appelé à se caractériser par certaines compétences de savoir, savoir-faire et savoir-être telles que :

---

[1] Comédie de Molière, Le Médecin malgré lui, Acte 3, in Anthologie littéraire, http://Lucadeparis.free.fr/anthoweb/molière.htm

I.1.3.1. La compétence linguistique :

Elle s'incarne par la connaissance de la langue à enseigner, ses différents niveaux et la maîtrise suffisante de son fonctionnement.

I.1.3.2. La compétence didactique :

Celle-ci consiste en la capacité de :

- Définir des objectifs d'apprentissage et se donner les moyens et les méthodes pour atteindre les finalités de l'enseignement établies par l'Etat.
- Elaborer des plans de cours à partir des contenus linguistiques et savoir les mettre en œuvre
- Maîtriser les différentes techniques adaptées à l'enseignement d'une langue aux différents apprenants individuellement ou aux différents groupes d'élèves.
- Connaître les différents régimes pédagogiques propres à l'enseignement linguistique, le système éducatif pour cet enseignement et les différentes approches théoriques sous-jacentes de cet enseignement/apprentissage.

I.1.3.3. La compétence pédagogique :

Cette compétence englobe certaines habiletés qui se manifestent ainsi :

- Connaître les différentes stratégies d'apprentissage car les apprenants ne sont pas les mêmes, ils ont des attitudes différentes à l'égard de toutes les composantes de leur milieu d'apprentissage dont l'enseignant doit tenir compte.

- Comprendre le développement de l'autonomie de l'apprenant et l'enseignement individualisé et différencié qui correspond à chaque élève.

Cet ensemble de compétences est nécessaire à être installés chez l'enseignant d'une langue pour qu'il puisse réaliser effectivement ses activités en tant qu'enseignant, en arrivant à réaliser autant que possible sa tâche celle de l'enseignement du FLE.

I.1.4. Activités de l'enseignant :

Le déroulement de l'acte pédagogique, qui a pour objectif l'enseignement/apprentissage du FLE, exige de nombreuses activités incontournables pour une bonne marche de cet acte. Certaines s'effectuent avant de commencer à enseigner le FLE, d'autres se réalisent sur la scène au cours du déroulement de l'opération de l'enseignement/ apprentissage.

C'est la raison pour laquelle, l'enseignant du FLE est invité à s'engager dans ces activités pour mieux gérer la situation dans laquelle il se trouve avec ses apprenants, comme récepteurs de son message didactique. Parmi ses activités, nous pouvons citer :

I.1.4.1. La préparation des cours :

Il est important de préparer le contenu qui sera présenté sous forme de cours dans la classe, en pensant aux questions probables que les apprenants peuvent poser à l'égard de ce contenu, en réfléchissant à une démarche à suivre pour mieux gérer le temps et atteindre l'objectif du cours.

I.1.4.2. La présentation du cours :

Dans la classe, la façon dont l'enseignant présente son cours à ses élèves est très significative et décisive de sorte qu'elle contribue clairement à la compréhension des élèves et leur assimilation du cours. C'est pourquoi, l'enseignant du FLE, parce qu'il est le premier acteur dans l'opération de l'enseignement/apprentissage et le plus proche de ses élèves, sachant de quelle façon ils acquièrent le mieux, doit adapter la démarche la plus efficiente et la plus productrice pour ses apprenants. Cela se fera en leur simplifiant suffisamment les choses d'une part et en se basant sur sa relation pédagogique avec eux d'autre part, afin de réaliser un travail rentable pour l'enseignant et arriver à de bons résultats pour les apprenants.

I.1.4.3. La coordination avec les collègues :

Cette activité est à son tour très importante à faire dans le but de mieux cerner la situation didactique, en échangeant les visions, les méthodes adoptées et les techniques choisies en envisageant un objectif commun (régler les problèmes, améliorer le niveau d'enseignement, suivre des méthodes compatibles aux conditions didactiques vécues, discuter à propos des difficultés pour les uns et les autres …etc.).

I.1.4.4. L'évaluation :

Concernant cette tâche, si l'apprenant reçoit son apprentissage, en assistant aux cours, suivant les consignes de son enseignant, c'est parce qu'il sait qu'il est soumis à plusieurs sortes d'évaluation. Ces diverses formes d'évaluation, diagnostique, formative et certificative se traduisent par des tests, des exercices, des devoirs, des examens…etc. L'évaluation tente de porter un jugement appréciatif sur les efforts déployés par l'apprenant pendant son apprentissage. Pour cela

l'enseignant doit être juste, clair et équitable lorsqu'il évalue ses apprenants.

I.1.5. Représentations de l'enseignant :

L'ensemble des représentations (perceptions) qu'a l'enseignant du FLE sur lui-même, ses apprenants, son objet à enseigner (le FLE), sa société, sa culture locale et la culture étrangère, jouent un rôle primordial dans le cadre de la réalisation de sa tâche. Puisque ces images influencent d'une façon ou d'une autre les comportements de l'enseignant, ces derniers sont gérés par ces différentes perceptions.

I.1.5.1. La perception de soi :

Lorsque l'enseignant se voit pourvu de certaines capacités et qu'il est compétent d'exercer le travail de l'enseignement du FLE, il peut être motivé et désireux à réaliser sa tâche. Ainsi, il peut aller plus loin et avancer vers ses ambitions : l'amélioration et la progression. A travers cela, il vise à atteindre son objectif et arriver au succès.

I.1.5.2. La perception de la société :

La vision qu'a l'enseignant envers la société, lorsqu'elle est bonne ou plus ou moins acceptable lui fournit de l'aide, de la volonté en exerçant son métier en pleine motivation.

I.1.5.3. La perception du FLE (langue/culture) :

La langue et la culture sont deux facettes de la même entité. Jamais elles ne se dissocient et celui qui enseigne une langue ne peut jamais échapper de la culture de cette langue. L'enseignement du FLE, également ne peut pas sortir de ce postulat. De cela, viennent les difficultés de la motivation de l'enseignement/apprentissage du FLE en

Algérie, car l'apprenant apprend une langue avec sa culture qui sont pour lui, complètement étrangères.

I.1.5.4. La perception des apprenants :

Chaque enseignant, de n'importe quelle matière, a sa propre perception de ses apprenants. Ces derniers constituent pour lui son unique partenaire sur la scène pédagogique et c'est la seule raison pour laquelle "il est sur l'estrade". De ce fait, la façon dont il les voit, oriente son enseignement et tous ses comportements à leur égard.

Pour cette raison, si l'enseignant perçoit favorablement ses apprenants, en les traitant avec amour, tendresse et respect …etc., cela le charge de motivation et le remplit de désir à leur enseigner, leur fournissant tout ce qui peut leur rendre servir . C'est pourquoi, il est très important d'inviter tous les enseignants du FLE à modifier favorablement leurs perceptions de leurs apprenants ou en cas de difficulté de modification, éviter le plus possible d'être emporté par ses propres tendances pour garantir la bonne marche de la profession, en se fixant l'objectif suivant : préserver l'identité algérienne de l'élève dont sa propre culture (la culture locale) fait partie, en lui apprenant une langue étrangère.

I.2. L'apprenant :

L'élève est le deuxième des trois pôles du triangle didactique, il constitue le récepteur du savoir exposé de la part de l'enseignant, autrement dit, c'est la raison pour laquelle, l'enseignant se trouve dans la classe. L'apprenant est aussi l'interlocuteur principal de son enseignant qui lui transmet un message qui s'incarne par le savoir enseigné. Ce dernier qui peut être fait

par l'enseignant, sans pour autant que l'apprenant ne veuille se l'approprier et l'assimiler.

C'est pourquoi, l'élève est considéré comme une partie prenante du triangle didactique et lui seul, peut décider de son apprentissage : avoir bien de l'intention et du désir pour avancer, en apprenant ce que son enseignant lui donne, visant la réussite dans sa tâche, celle de l'apprentissage, ou ne pas fournir d'efforts pour apprendre et comme résultat final, l'apprenant pour assurer la bonne marche de son appropriation. Pour cela, il faut qu'il soit :

I.2.1. Doté de représentations positives :

Chaque apprenant se caractérise par les propres images qu'il s'est forgé de lui-même en tant que sujet qui cherche à apprendre, et en même temps de ses propres compétences et capacités, pour réaliser son apprentissage d'une part s'appropriant véritablement le savoir qu'il apprend (le FLE) d'autre part. Tout cet ensemble de perceptions et de représentations doit être positif, pour que l'apprenant puisse réaliser son apprentissage et atteindre ses objectifs.

I.2.2. Suffisamment motivé :

Nous avons vu auparavant, à propos de la définition du concept de motivation : "La motivation est un ensemble de motifs qui pousse un individu à faire quelque chose."[1] La réalisation de l'acte de l'enseignement/ l'apprentissage a, comme tout autre acte besoin de motivation de la part de son acteur, et l'apprenant du FLE doit atteindre, pour apprendre cette langue qui est entièrement étrangère pour lui, un certain seuil de

[1] Le Petit Robert, édition 1986

motivation Cela a, comme base essentielle, la représentation que l'apprenant s'est fait sur la langue à apprendre.

Cette représentation est faite à travers la contribution de nombreux d'éléments, touchant à l'élève, lui-même, son milieu environnant, sa société et sa culture qui est complètement différente, en comparaison avec la culture de la langue apprise. Il est notoire aujourd'hui que l'on ne peut jamais séparer une langue de sa culture et l'apprenant lorsqu'il apprend une langue, il apprend explicitement ou implicitement la culture de cette langue. De ce fait, le côté culturel peut constituer un véritable obstacle pour l'apprenant devant son apprentissage, à cause de l'étrangeté de la langue et sa culture.

I.2.3. Ambitieux pour acquérir les résultats escomptés:

Pour apprendre n'importe quel savoir, l'apprenant doit adopter des démarches et des méthodes à suivre, en se basant sur certains principes parmi lesquels :

I.2.3.1. L'autonomie :

L'apprenant est appelé à se prendre en charge pour développer ce qu'il apprend dans la classe et il n'attend de son enseignant que l'orientation de ses recherches et les grands axes du savoir à apprendre. De cette façon la, l'apprenant peut acquérir et s'approprier par lui même et il devient autonome en réalisant son apprentissage. C'est la visée de la nouvelle pédagogie qui tend à rendre autonome, autant que possible, l'apprenant. C'est à travers celle-ci aussi que l'enseignant se transforme en guide, au lieu d'être transmetteur du savoir scientifique et la réflexion logique.

I.2.3.2. La croyance et la confiance :

L'apprenant, pour pouvoir avancer dans sa tâche, a le devoir d'avoir foi en ce qu'il est en train de faire. Non seulement, il doit croire en l'enseignant pour que la réception se réalise sans obstacles, mais aussi au savoir, en l'avenir,...etc. Mais cette croyance ne doit pas être sans limites; l'enseignant, lui même est appelé à travailler dans ce sens. Il doit faire en sorte que les élèves n'aient confiance à la fin du processus de l'enseignement/apprentissage qu'en eux-mêmes, s'appuyant sur le raisonnement scientifique et la réflexion logique.

La tâche de l'enseignant aujourd'hui est quelque peu paradoxale, car en même temps que les élèves doivent avoir confiance en leurs enseignants, conséquence inéluctable de leur foi en son pouvoir, ses compétences et ses qualités, il doit travailler pour que ceux-ci n'aient plus confiance qu'en eux-mêmes, leurs compétences, leurs raisonnements,...etc. Ce qui les transformera à la fin, en de véritables autodidactes, les préparant à leur vie future d'étudiants et de chercheurs ou même de simples citoyens autonomes.

I.3. Le savoir :

Nous avons évoqué dans cette partie, les deux éléments constituant la base du triangle didactique à savoir l'enseignant et l'apprenant. Le savoir forme son sommet, c'est le troisième pôle de ce triangle. Il est le point de rencontre de l'enseignant et son apprenant et le lien qui relie ces deux acteurs dans un cadre bien déterminé de contact didactique et pédagogique où l'enseignant et l'apprenant jouent successivement les rôles d'émetteur et de récepteur d'un message qui s'incarne dans le savoir.

Ce savoir, pour s'incorporer dans la situation didactique de classe, aura besoin d'un programme bien établi et une méthode bien adaptée pour sa mise en œuvre, en visant l'atteinte d'objectifs clairs qui intéressent l'apprenant .

I.3.1. Le programme :

C'est lui qui contient le savoir, en d'autres termes, c'est le moyen qui permet à l'enseignant et à l'apprenant de s'activer autour de lui. C'est aussi l'ensemble des connaissances et des informations que l'on vise à enseigner pour une période donnée.

Nous avons vu la nécessité de la prise en compte des différentes représentations en étudiant les deux autres composantes du triangle didactique (l'enseignant, l'apprenant). Le programme aussi, ne sort pas de ce cadre. Et pour la bonne marche de la situation de la classe, les concepteurs des programmes, doivent prendre en considération les différentes perceptions qu'un apprenant a de lui-même, de tout ce qui l'entoure et de son milieu scolaire. Il faut aussi que le programme proposé soit adapté à son niveau (de point de vue âge et niveau scolaire).

I.3.2. La méthode :

Pour exposer le savoir, qui est organisé sous forme de programme, dans la classe, l'enseignant a besoin d'adopter une méthode à laquelle il doit bien réfléchir, pour réussir son enseignement et assurer l'appropriation du savoir chez l'apprenant. Cette méthode doit, être conforme aux nouveaux objectifs (qui dépendent des finalités espérées, attendues du programme proposé), comporter des étapes claires pour mieux faciliter le travail, garantir le bon déroulement des

opérations concernant l'enseignement/'apprentissage et mener droit aux objectifs assignés .

I.3.3. Les objectifs

Chaque programme vise des objectifs, ils doivent être principalement clairs, évidents et intéressent les apprenants. Les instructions officielles s'intéressent à la fixation des objectifs visant la formation de l'apprenant sur tous les plans, afin de le rendre dans l'avenir, un citoyen conscient, autonome et responsable. L'enseignant reçoit le programme (le contenu du savoir) avec ses objectifs. Puisqu'il est chargé de sa mise en application sur le terrain, il est de son droit de décider de la méthode la plus adéquate à sa classe.

La nouvelle réforme propose une nouvelle démarche dans le cadre des nouveaux objectifs. A titre d'exemple, l'enseignement/ apprentissage du FLE vise l'installation de certaines compétences chez l'élève :

- linguistiques, qui visent la maîtrise de la langue étrangère
- communicatives qui cherchent à rendre l'élève capable de communiquer en français
- culturelles qui consistent à permettre à l'apprenant de s'ouvrir sur l'autre culture (la culture française) dans le cadre de l'interculturel.

De surcroît, dans le cadre des nouvelles théories, nous trouvons aussi que l'enseigner est appeler à investir :

* La pédagogie par les compétences : qui vise le développement et l'installation de différentes compétences chez l'apprenant, en lui offrant les moyens nécessaires pour ce fait.

* La pédagogie par les objectifs.

* Les approches communicatives.

Pour résumer tout ce que nous avons vu concernant le triangle didactique, nous proposons le schéma suivant :

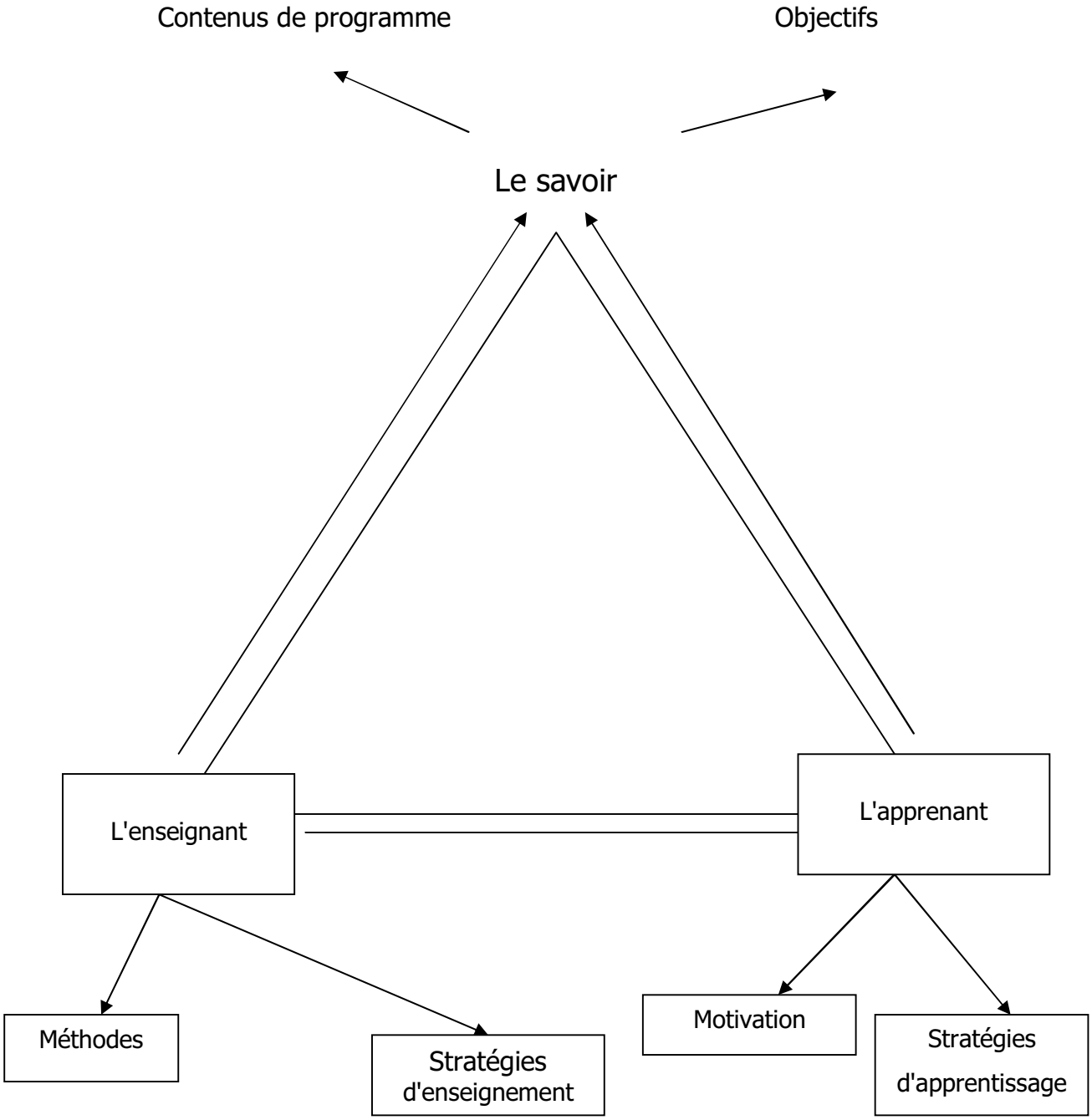

II. Le contrat didactique :

Nous avons cité dans la partie précédente le triangle didactique, en envisageant ses trois pôles (l'enseignant, l'apprenant et le savoir), ce qui englobe la situation de la classe sur le plan théorique. Nous voulons dans cette partie là, étudier la relation qui s'établit entre ces trois éléments entre eux-mêmes, pour mieux dévoiler comment ce lien se réalise pratiquement sur le plan didactique à travers ce qu'on appelle le contrat didactique.

II-1-Définition :

Le contrat didactique : est un ensemble de points sur lesquels, l'enseignant et l'apprenant comme deux contractants se mettent d'accord au cours de l'opération de l'enseignement/ apprentissage.

> "Le concept de contrat didactique désigne les règles implicites qui régissent la relation enseignant/apprenant. Il est pris sous forme de convention, d'engagements et de règles à respecter." [1]

D'après Develay, cette notion est apparue d'abord en didactique des mathématiques. En bref, ce contrat didactique : est tout ce qui est conventionné entre les deux acteurs de l'acte pédagogique. Et pour un contrat didactique réussi, il faut que l'enseignant ait recours à la négociation avec son apprenant du fait de tout ce qui entre dans le cadre didactique et pédagogique.

II-2-Comment établir ce contrat, explicite ou implicite ?

D'après Guy Bresseau, le concept de contrat didactique est défini comme suit :

---

[1] Formation professionnelle de l'école fondamentale dans le cadre du dispositif temporaire - Formation à distance, langue française, Ministère de l'éducation nationale, envoi N°2, 1999, p.08

> "Une relation qui détermine explicitement pour une petite part, mais surtout implicitement ce que chaque partenaire, l'enseignant et l'enseigné a la responsabilité de gérer et dont il sera responsable d'une manière ou d'une autre devant l'autre."[1]

Le contrat didactique ne fait pas l'objet d'une convention écrite, mais tacite entre l'enseignant et l'apprenant : "je suis là pour enseigner" et ils sont là pour apprendre. Develay dénonce le caractère excessif du terme de contrat car, "dans la grande majorité des classes, la plus grande partie de la relation éducative se passe au niveau de l'implicite.[2] De plus l'analyse de Philippe PERRENOUD insiste sur la nécessité de donner plus d'importance à la part explicite dans l'élaboration du contrat didactique et pédagogique.

II.3. Le contenu du contrat :

Le contenu du contrat didactique dont nous parlons, consiste grosso modo en sa totalité en droits et devoirs des deux contractants (l'enseignant et l'apprenant) qui s'y engager en s'impliquant tous deux dans une relation pédagogique et didactique réciproque, dans le but d'entrer en collaboration mutuelle, pour construire le savoir étant leur principal point de rencontre. C'est pourquoi , pour réussir l'opération pédagogique , les deux acteurs sont appelés à négocier l'un l'autre , les différentes composantes de leur situation de la classe qui touchent:

II.3.1. La construction du savoir:

Si la pédagogie traditionnelle vise la transmission du savoir de l'enseignant à l'apprenant et elle prend le savoir comme un objet à enseigner déjà élaboré ou) l'enseignant l'enseigne à son apprenant qui

---

[1] Ibid. p.09
[2] Ibid. p.09

le reçoit. Actuellement, la nouvelle pédagogie adopte une nouvelle perspective consistant de prendre le savoir comme objet à élaborer en commun accord dans la classe , pendant le déroulement des activités, à travers la participation des deux partenaires , en ce qui concerne la méthode adoptée et les techniques suivies pour cela. Selon Develay

> "Nous enseignons selon ces choix parce que nous avons observé que nos élèves apprennent selon ces démarches, en souhaitant montrer qu'il existe non un lien de déductibilité totale mais de contiguïté non fortuite entre apprendre et enseigner en situation scolaire."[1]

II.3.2. La gestion de la classe :

La construction du savoir et la gestion de la classe exigent pour un bon fonctionnement pédagogique, l'implication de l'enseignant et de l'apprenant dans toutes les étapes soulignées pour ce fait. Aussi dans cette relation basée sur le savoir, pour l'apprenant, il s'agit d'écouter, de tenter de comprendre, de faire ses exercices et de restituer ses acquis. Comme il est de son droit de faire des essais, commettre des erreurs, faire part de ses doutes, expliciter ses raisonnements, mémoriser et communiquer pour devenir un praticien réflexif.

De cette façon, l'apprenant peut participer fortement en fournissant des efforts collectifs à l'élaboration de son savoir, ce qui lui permet de réaliser au fur et à mesure son projet d'apprentissage et atteindre ses objectifs. Pour que l'apprenant puisse s'impliquer dans sa part, l'enseignant doit fournir des efforts incessants afin qu'il puisse, à son tour, s'impliquer dans sa zone en tant que deuxième partie du

[1] Ibid. p.09

contrat, et pouvoir expliciter et ajuster les règles devenues conventionnelles.

II.3.3. L'évaluation:

Elle constitue un élément très important du contrat qui, doit être suffisamment discuté, car chaque opération didactique et pédagogique s'achève par une sorte d'évaluation pour savoir à quel point, l'apprenant assimile les nouvelles connaissances. Par conséquent, l'enseignant avant même de commencer son opération d'enseignement, pour clarifier sa démarche pédagogique, étudie la façon d'évaluer l'apprenant (accepter des points, refuser d'autres), pour qu'elle soit claire pour tout un chacun de sorte que l'apprenant arrive à s'évaluer, comme qu'i devrait être évalué par son enseignant. Cela amène l'apprenant à la satisfaction de soi et la motivation. Cela lui permet de se réajuster et se repositionner le cas échéant.

II.4. Les objectifs du contrat didactique :

Le contenu du contrat didactique, qui se manifeste par l'ensemble des règles régissant la relation pédagogique entre l'enseignant et son apprenant, dépend directement des objectifs qui seront réalisés tout au long de l'enseignement/apprentissage. Ceux-ci peuvent se résumer comme suit :

II.4.1. Changer les conditions du travail :

Grâce au contrat didactique, les conditions dans lesquelles l'enseignant et l'apprenant exercent leur tâche (métier), acquièrent le consentement de toutes les parties et deviennent compatibles avec la réalisation de leur projet. Dans ce cas un nouveau climat règne dans la classe où l'apprenant acquiert de nouvelles habitudes et se verra sa

conduite transformée et par conséquent davantage motivé, en jouant pleinement le rôle que lui est assigné dans la mise en œuvre du projet commun qui le rattache à son enseignant.

II.4.2. Modifier les représentations des apprenants :

Les apprenants sont différents les uns des autres du fait des perspectives qu'ils ont de tout ce qui fait partie de leur cadre d'apprentissage. Chaque apprenant a ses propres représentations sur lui même, ses capacités à réaliser sa tâche (l'apprentissage), son enseignant et le savoir à apprendre. Cet ensemble de représentations peut être plus ou moins négatif, ce qui risque de faire obstacle à son apprentissage, pouvant mener à l'échec.

C'est la raison pour laquelle, l'idée du contrat didactique est proposée dans le domaine didactique dans lequel, il couvre un large champ de signification d'où il tire son importance. Puisque cette nouvelle forme de travail amène l'apprenant à changer, assez ou parfaitement, sa propre vision à l'égard de son propre statut comme apprenant effectif, participant à l'élaboration du savoir, il se voit capable en sentant ses propres capacités après les avoir testées (représentation de soi, de son enseignant avec lequel il s'implique dans la relation pédagogique et son savoir à apprendre (à savoir de FLE dans notre cas d'étude).

Ainsi la prise en considération des différentes représentations des apprenants, et le fait d'avoir cette perspective de modification des représentations des apprenants sont des étapes incontournables en direction de la réussite.

II.4.3. Arriver à la motivation des apprenants :

Le but ciblé derrière le changement des conditions de travail et la modification des représentations chez l'apprenant est sa motivation pour réussir son apprentissage. Puisque si l'enseignant réussit à transformer les représentations de l'apprenant cela voudra dire qu'il arrive à changer ses comportements et il réalisera de la motivation en s'appuyant sur ses nouvelles conceptions ce qui le motive davantage ,il fournit plus d'efforts et participe pleinement à toutes les activités de son plein gré.

II.4.4. L'objectif général :

Le contrat didactique a en plus des objectifs cités ci-dessus un objectif général qui les englobe. Tout cela amène à l'amélioration du niveau. Un objectif est tant recherché par tous les acteurs de l'enseignement/apprentissage.

II.5. Les obstacles confrontant le contrat didactique :

La situation de classe est gérée par l'enseignant et l'apprenant qui suggèrent pour sa bonne gestion un contrat didactique incluant un contenu touchant les divers aspects de l'acte pédagogique en se fixant des objectifs à atteindre. Mais ce contrat peut ne pas se réaliser bien comme il est projeté dans la relation pédagogique à cause de certains obstacles pouvant entraver (qui pourraient contribuer à entraver) directement ou indirectement le bon déroulement de l'acte de l'enseignement/apprentissage. Ce qui ramène à l'échec de toute l'entreprise. Il peuvent consister en :

II.5.1. La représentation figée à l'égard du FLE :

Par exemple dans notre cas d'étude, le FLE comme objet à

enseigner constitue en lui même une problématique, étant une matière (langue) à enseigner/apprendre, dans certains milieux car certains apprenants se sont forgés des images négatives sur cette langue. Ils la voient comme la langue de colonisation, difficile à s'approprier, ne trouvant aucun plaisir à l'apprendre. De plus, elle n'est pas une langue de grande utilité (communication).

Alors, l'enseignant pour surmonter cette situation, doit s'engager dans un travail ardu et persévérant afin de pouvoir sauver l'apprenant de ses représentations négatives qui contribuent à son échec.

II.5.2. La société (en particulier la famille) :

En prenant toujours le FLE comme objet d'enseignement/ apprentissage, la famille influence le comportement de l'enfant. Celui-ci s'appuie sur la représentation de la famille, pour se faire une conception sur cette langue. Comme elle n'est pas une langue de communication selon la famille et n'est pas parlée dans le milieu familial, l'apprenant adopte cette vision familiale et en fin de compte sociale face à cet apprentissage du français, ce qui l'empêche de s'impliquer profondément comme il est souligné dans le contrat didactique en participant activement à la construction du savoir.

II.5.3. Le programme comprenant le savoir à enseigner :

Il peut être un véritable obstacle à la mise en œuvre du contrat didactique, du fait que l'enseignant est chargé de le dispenser entièrement dans un délai déterminé par l'institution. Ce délai paraît souvent très insuffisant. Dans ce cas, l'enseignant se trouve contraint d'accélérer le rythme de l'enseignement, pour terminer le programme,

ce qui fait que la quantité prime sur la qualité. Cette manière de faire est bannie par la pédagogie et la didactique. .

Nous avons parlé de plusieurs points du contrat didactique (sa définition, comment l'élaborer, son contenu, ses objectifs et ses obstacles) mais ce contrat ne s'arrête pas là. Pour qu'il réussisse, il serait préférable qu'il s'élargisse en touchant la famille, sous forme de partenariat : école/famille.

II.6. Le partenariat : école/famille :

L'école est considérée comme le deuxième lieu de socialisation de l'élève. Celui-ci vit dans son milieu naturel, sa famille et il apprend dans un autre milieu, l'école. Il devient de cette façon le lien entre la famille et l'école, leur objet commun de formation. Il devient aussi dans l'avenir le produit de ces deux pôles.

De ce fait, il est nécessaire pour ces deux derniers de s'engagent l'un aux côtés de l'autre, en se mettant d'accord sur tous ce qui fait partie de leur responsabilité respective concernant la formation de l'apprenant sur tous les plans (intellectuel, moral, culturel, psychologique, réflectif…etc.). Il est alors primordial que ces deux institutions demeurent comme promotrices de la motivation de l'enfant pour que celle-ci continue à occuper en permanence le sommet de leurs préoccupations.

Il est très important de signaler que les éléments qui forment le contenu du contrat didactique ne sont pas figés et stables dès qu'ils sont mis en application sur le terrain. Le partenariat lui aussi doit être soumis à cette condition. En effet, tant que celui-ci est adopté pour régler les

problèmes et réussir l'acte de l'enseignement/apprentissage, il faut qu'il soit évalué en permanence, pour apprécier.

Il faut à chaque fois mesurer jusqu'à quel point il est réussi, jetant la lumière sur tout ce qui entrave le travail, tout ce qui dépasse le cadre des capacités de l'apprenant, et sur son niveau intellectuel. Il faut adopter des démarches de régulation et des procédures de réajustement dans le but d'améliorer à chaque fois la situation. Il est indispensable d'adopter une démarche plus compatible avec la situation de l'apprenant d'une part afin d'avoir de nouveaux comportements en visant sa motivation d'autre part.

Troisième chapitre

Analyse des réponses et résultat général

Introduction :

Nous avons réservé ce chapitre à la partie pratique de notre travail où nous analysons l'ensemble des réponses reçues des élèves au questionnaire qui s'interroge sur le côté personnel de l'apprenant , sa situation de classe et ses différents désirs et représentations concernant le cadre de son apprentissage du FLE. Nous avons adopté pour l'analyse des réponses de chaque question les étapes suivantes :

1- Citer l'objectif de la question à traiter.

2- Evoquer les résultats obtenus.

3- Analyser ces résultats.

Nous avons remarqué que cet ensemble de questions se regroupe en trois parties :

- Des constats de réalités (des représentations adoptées à l'égard du FLE).
- Des difficultés à surmonter
- Des désirs : motivation.

A travers le résultat général, nous pouvons tirer les conclusions qui s'imposent et qui nous mèneront à l'objectif que nous nous sommes fixé dans notre travail. Nous citerons les résultats dans la conclusion générale.

I. Analyse des questions / réponses :

Nous visons à travers cette étude, exposer et analyser puis interpréter les résultats constatées qui, nous le pensons bien, reflètent la

réalité de l'enseignement/apprentissage du FLE, s'appuyant sur notre échantillon (les élèves interrogés dans les différentes écoles que nous avons visitées).

La question 1 :

Votre enseignant de français est-il :

Un enseignant ou une enseignante ?

Nous visons par cette question faire l'inventaire des enseignants et des enseignantes du français dans le moyen dans la région étudiée, qui correspond à notre échantillon et qui pourrait être représentatif de l'ensemble des enseignants de la région visée par notre travail.

Nous avons ainsi constaté les effectifs suivants :

40 enseignants, 60 enseignantes (selon les réponses des élèves).

D'après ces effectifs, nous remarquons que le sexe féminin occupe un espace plus large que l'autre sexe. Cela nous permet de dire qu'il n'y a pas d'équilibre entre les deux sexes d'une part, et de nous interroger cela influe sur la volonté et le désir de l'apprenant pour s'approprier de cette langue, en d'autres termes, si cela se répercute sur sa motivation au cours de cet apprentissage d'autre part.

Ce constat de réalité appliqué sur le sexe, nous amène à une comparaison entre cette question et la question suivante (qui s'interroge sur le désir d'être enseigné par un enseignant ou une enseignante) puisque nous considérons que le sexe de l'enseignant pourrait avoir un impact sur la motivation de l'apprenant.

La question 2 :

Préférez-vous un enseignant ou une enseignante ?

Nous ciblons derrière cette question l'objectif suivant : dévoiler le désir des élèves d'être enseignés, en apprenant le français, par des enseignants ou des enseignantes.

Les réponses obtenues concernant cette question, révèlent que 52% des élèves préfèrent être enseignés par un enseignant et 46% préfèrent une enseignante.

Nous voyons que le désir des apprenants concernant le sexe des enseignants du FLE, n'est pas compatible avec la réalité constatée à travers la première question, ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, influencer la motivation de l'élève dans les efforts qu'il fournit pour apprendre cette langue. En effet, vouloir être enseigné par un enseignant, par exemple, et se trouver devant une enseignante peut diminuer le degré de la motivation chez l'apprenant et par conséquent, mettre en échec l'opération toute l'entreprise de l'enseignement/ apprentissage comme résultat final. Par contre, si l'élève apprend le français par un enseignant, où il trouve son désir, cela pourrait faire augmenter sa motivation, et partant réussir l'acte pédagogique de construction du savoir.

La question 3 :

Le français est pour vous : Facile Moyen Difficile ?

Cette question a pour but de savoir, jusqu'à quel point le français constitue un problème insurmontable, vu les difficultés qu'il présente aux apprenants.

Nous avons obtenus les résultats suivants :
pour 9% des élèves, le français est une langue facile à apprendre, alors que 28% des élèves voient que cette langue est difficile. Enfin 62% se placent entre les deux; pour eux le français n'est pas tellement difficile, il présente quelques difficultés, mais cela n'empêche pas qu'il soit une langue abordable.

Ces élèves peuvent apprendre le français, sans trop de difficultés, il nous paraît que les problèmes que certains évoquent renvoient beaucoup plus à des raisons psychologiques et sociales (stéréotypes, préjugés…) qu'à des difficultés effectives de terrain. Nous signalons que ce constat incite les partenaires (parents, enseignants) à ne pas désespérer et fournir les efforts qu'il faut pour motiver plus les élèves, voyant que la majorité d'entre eux , se trouve dans une situation médiane.

La question 4 :

Voulez vous améliorer votre niveau en français ?

Oui Non

Pourquoi ?

Nous avons posé cette question pour mieux diagnostiquer le désir des apprenants en ce qui concerne l'amélioration de leur niveau et savoir à quel point ils en sont motivés, comme nous avons demandé la justification, cherchant à dévoiler ce à quoi renvoie leur motivation.

Presque tous les élèves interrogés (99%) ont répondu par oui. Ce qui fait apprendre clairement leur motivation pour avoir un bon niveau

en français. De ce fait, nous pouvons dire qu'ils sont tous prêts à fournir des efforts, pour progresser dans leur apprentissage. Pour eux, ils veulent améliorer leurs niveaux en français, pour différentes raisons telles que **:**

***** Le français est une langue de modernité. Ainsi, il est considéré comme deuxième langue, il constitue une réalité, grâce à son statut sociolinguistique, qui le rend intéressant et très important dans le présent comme dans l'avenir, pour la culture, la communication, l'ouverture et l'orientation dans les études surtout pour ceux qui prétendent à des professions qui s'appuient sur cette langue. A titre d'exemple la médecine, l'enseignement du FLE,…etc.

***** L'amour de la langue, le désir de l'apprendre et la volonté qu'ont les élèves envers l'apprentissage du français, les poussent fortement à travailler pour améliorer leur niveau en apprenant cette langue

***** La facilité de l'apprentissage du FLE est une sorte de motivation pour certains. Pour d'autres, au contraire, sa difficulté constitue un vrai défi face à cet apprentissage, qui se manifeste à travers un ensemble de difficultés empêchant l'apprenant à réaliser pleinement son désir.

Pour ces raisons, il faut que l'enseignant, les parents et tous ceux qui occupent un espace dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE, fournissent des efforts considérables pour faire avancer l'acte pédagogique en exploitant les raisons visées par l'apprenant.

La question 5

Participer vous à la leçon ? Oui Non

Nous voulons à travers cette question savoir si les élèves fournissent des efforts dans la classe en participent à la construction de leurs leçons, ce qui fait apparaître leur disposition et leur motivation à apprendre le français.

Nous avons trouvé que 56% de l'ensemble de notre échantillon participent à l'élaboration de la leçon dans la classe alors que 44% des apprenants ne jouent pas ce rôle.

D'après ces résultats, nous pouvons dire que la majorité des apprenants travaillent dans la classe et assument leur responsabilité, en tant que partenaires du savoir, en contribuant de façon assez ou complètement satisfaisante, au déroulement de la scène pédagogique. Ce qui dévoile évidement la motivation qu'ont les apprenants lorsqu'ils effectuent leurs activités de classe. Cette motivation doit être prise en compte par tous les acteurs, fournissant encouragements et supports psychologiques et matériels pour donner plus de fruits et réussir le projet didactique.

La question 6 :

Faites vous vos devoirs de classe ?

Oui Non

Si la question précédente visait les efforts fournis par les élèves dans la classe, cette question s'interroge sur leurs efforts, déployés à l'extérieur de la classe, en effectuant les devoirs et les activités donnés au cours de la situation didactique (le milieu didactique).

Nous avons observé d'après les réponses des élèves que 78% des élèves font leurs devoirs de la classe. Cependant 22% d'entre eux ne les font pas. Cela veut dire que la plupart des apprenants appliquent les conseils de leurs enseignants. C'est un bon signe de motivation chez les élèves à laquelle tous les concernés de l'enseignement/ apprentissage, doivent être intéressés pour un acte pédagogique réussi.

En effet, si l'élève fait des essais chez lui, en répondant à ce que son enseignant lui demande, par ce comportement, il exprime qu'il apprécie son enseignant, la langue à apprendre (le français) et lui même en tant qu'apprenant. Ces trois perceptions sont les principales sources de motivation dans un contexte scolaire.

La question 7 :

Rencontrez-vous des difficultés au niveau de la prononciation ?

Oui Non

Là, nous avons interrogé les élèves sur les difficultés qui les confrontent lorsqu'ils s'expriment en français. Ce qui constitue pour eux un véritable obstacle à surmonter qu'il faut résoudre.

Pour 64% des élèves, il y a des difficultés au niveau de la prononciation, cependant, 36% des apprenants n'en trouvent pas.

De ce fait, nous avons constaté que la prononciation, pour un grand nombre d'élèves, est une véritable barrière devant leur progression. C'est la raison pour laquelle la prise en considération de ce problème et la réflexion pour en trouver des solutions effectives deviennent une nécessité, car si l'apprenant continue à vivre ce déficit, il

ne peut jamais arriver à développer ses capacités linguistiques et réaliser son apprentissage.

Pour cela, nous invitons tous les enseignants du FLE à prendre en charge ces éléments qui vivent cette difficulté, en leur apprenant comment pouvoir briser cette barrière qui les empêchent de prononcer correctement, en leur réservant des cours spécialement conçus, pour régler les problèmes du parler et les manques de l'expression orale.

La question 8

Avez-vous des difficultés au niveau de l'écriture ?

Oui non

Nous voulons, à travers cette question, savoir si les apprenants trouvent des problèmes quand il écrivent le français, car comme la prononciation, l'écriture aussi, si elle présente des difficultés pour l'apprenant face à son apprentissage, elle sera pour lui un facteur de démotivation et d'échec.

Les résultats nous ont révélé que 52% des élèves ne trouent pas de difficultés d'écriture, alors que 48% parmi eux les trouvent.

Nous voyons que presque la moitié des élèves apprennent le français, tout en rencontrant des problèmes d'écriture qui s'incarnent à travers :

- La base fragile dans la transcription des lettres et des mots.
- L'illisibilité de l'écriture sur le tableau chez certains enseignants.
- La lenteur de l'écriture chez certains élèves.

- La dictée à certains niveaux devient une activité non intelligible dans la situation, où les élèves n'arrivent pas à distinguer entre les syllabes et les lettres prononcées par l'enseignant.

De ce fait, l'enseignant du français dans ces situations est appelé à réfléchir à une méthode efficiente, pour apprendre à ses élèves comment ils peuvent apprendre sans difficultés majeures, en leur donnant le temps suffisant pour écrire, évitant la dictée à certains stades de l'apprentissage, car l'élève ne peut pas distinguer une lettre d'une autre, un mot d'un autre ou une syllabe d'une autre. Il devra les encourager à s'entraîner chez eux, en recopiant des phrases ou des petits paragraphes déjà écrits, relevés des livres (leurs manuels scolaires, ou autres).

De cette façon là, l'apprenant peut, autant que possible, combler ce fossé qui le sépare de son apprentissage et le lui rend difficile et pénible.

La question 9 :

Comprenez-vous votre maître (maîtresse) au cours de l'explication ?

Oui Non

Pourquoi ?

Dans les questions ci-dessus, nous nous sommes interrogé sur les problèmes de l'écriture auxquels les élèves se trouvent confrontés, au cours de l'apprentissage. Cette question met l'accent sur l'explication de l'enseignant (son parler, sa prononciation, sa méthode et son style).

Nous voulons savoir, par cette question, si les élèves comprennent leurs enseignants au cours de leur explication, pour mieux savoir jusqu'à quel point le message didactique transmis par l'enseignant, peut être bien reçu par son récepteur (l'élève), en leur demandant la justification pour connaître à quoi cela renvoie-t-il.

Selon les résultats, 58% de notre échantillon comprennent l'enseignant quand il explique mais 33% des élèves ne le comprennent pas. Les élèves interrogés sont tous d'accord sur les raisons que ce soit celles de ceux qui comprennent ou celles de ceux qui ne comprennent pas. Pour eux cela renvoie à trois pôles : l'enseignant, l'apprenant et le groupe classe.

– l'enseignant :

Certains enseignants adoptent une méthode simple, en utilisant des mots simples et les expressions usuelles habituelles, au cours de l'installation des différentes compétences. Ce qui permet à l'élève de le comprendre. Par contre, d'autres enseignants, à cause de leurs méthodes inadaptées et leurs façons difficiles de se comporter dans la classe, échouent à faire comprendre l'élève et donc échouent à faire passer leur message.

– l'apprenant :

Si l'élève est attentif, s'appuyant sur un bagage linguistique considérable (suffisant), ayant un bon niveau et il fournit des grands efforts, il comprend facilement son enseignant. Quant à celui qui n'a pas cette base solide et qu'il est inattentif, ne faisant plus d'efforts, indiscipliné dans la classe puisque le français est pour lui une langue difficile, celui-ci ne peut pas comprendre son enseignant.

- le groupe classe :

Dans chaque situation didactique les deux partenaires sont l'enseignant d'une part et l'ensemble de la classe d'autre part. La différence entre les apprenants influe sur l'ensemble (le groupe), si l'ensemble observe le silence lors de son écoute, suit attentivement l'enseignant, il le comprend. Au contraire, s'il fait le chahut et ne prête aucune attention à ce qui se passe dans la classe, il ne comprendra pas.

En effet, pour une explication simple et comprise du cours, il faut que les deux contractants veillent à avoir une méthode adéquate caractérisée par la simplicité, la clarté et empreinte d'humour. Du côté de l'enseignant, celui-ci doit faire en sorte qu'il puisse garder l'attention soutenue.

La question 10 :

Suivez vous la leçon attentivement ?

Cette question fixe l'objectif suivant : savoir s'il y a de l'interaction de la part de l'élève au cours de l'exposition de la leçon par son enseignant, autrement dit, si l'apprenant contribue au déroulement de la situation de classe, en ciblant toujours le diagnostique de la motivation chez l'apprenant.

D'après ce que nous avons obtenu à travers les réponses 76% des élèves interrogés, suivent la leçon attentivement, néanmoins 18% ne le font pas. Ce qui nous permet de dire que la majorité des apprenants vivent pleinement dans la scène didactique et pédagogique, en participant activement à la construction du savoir. Pour cette raison-

là, il nous paraît clairement l'existence d'une dose suffisante de motivation chez les élèves en question pour apprendre le français.

Cette motivation constitue pour les deux partenaires sur le même pied d'égalité, un facteur décisif pour la bonne marche de la classe, en espérant pouvoir motiver ceux qui ne le sont pas suffisamment, en s'appuyant sur leur côté psychique et moral, à partir des encouragements et des stimulations et leur côté intellectuel, à travers leur incitation pour répondre aux exigences de la situation.

La question 11 :

Avez-vous des problèmes à écouter votre maître (maîtresse), quand il parle (explique ou lit).

Oui non

Pourquoi ?

Nous ciblons à travers cette question l'exploration des problèmes que les élèves vivent à propos de l'écoute de leurs enseignants, en les interrogeant sur la justification pour mieux dévoiler les sources de ce constat.

A partir des résultats reçus : 58% des élèves ne trouvent pas de problèmes à écouter leurs enseignants , mais 38% d'entre eux trouvent ces difficultés. D'après eux, les raisons qui renvoient à ce fait peuvent être regroupées en trois parties : comme nous l'avons vu dans l'étude des questions, traitant les difficultés confrontées par l'élève dans la situation de la classe.

Ces trois parties sont : l'enseignant, l'élève et la classe (le groupe).

- L'enseignant :

Lorsqu'il parle bien, à haute voix, en adoptant une méthode adéquate et explique simplement, cela permet à l'élève d'écouter clairement son enseignant. Par contre, quand l'enseignant parle à voix basse, ponctuée de cri sporadique, très rapidement ou lorsque sa voix est inadaptée, dans ce cas, l'élève n'arrive pas à bien suivre son enseignant.

- L'élève :

S'il est attentif, intéressé, motivé pour apprendre le français, possède un bagage linguistique qui le rend capable de bien saisir distinctement la parole de son enseignant, il fait des efforts et il a une vision future, celui-ci ne rencontre pas d'obstacles à écouter son enseignant. A l'inverse, si l'apprenant ne fait pas suffisamment attention à ce qu'on lui propose, lorsqu'il manque de motivation, ou vit des problèmes physiologiques, il ne peut pas l'écouter.

- Le groupe classe :

Celui-ci a ses propres caractéristiques. Il est notoire que chaque élève se distingue par des comportements différents, par rapport au groupe, mais ce dernier peut être un tout caractérisé par l'ensemble les comportements et les attitudes de tout un chacun des éléments qui le composent.

Quand le groupe est calme et motivé, la scène pédagogique peut se dérouler dans la sérénité. Cela participe pertinemment à la bonne marche de l'acte enseignement/apprentissage où les élèves peuvent suivre attentivement le cours, en entendant les propos de leurs

enseignants. Cependant, la surcharge de la classe, le chahut et le manque de discipline, empêchent l'écoute chez les élèves et engendrent par conséquent l'échec de l'enseignement/apprentissage.

La question 12 :

Voulez vous apprendre le français ?

Oui Non

Si **oui** parce que :

- Le français est la langue de la modernité
- Pour être cultivé
- Pour le maîtriser

Si **non** parce que :

- Le français est une langue difficile à apprendre.
- Le français est la langue de la colonisation
- L'absence de désir de l'apprendre.
- Le français n'est pas une langue de communication.

Par cette question, nous visons savoir si les élèves ont du désir et de la volonté à apprendre le français, visant leur motivation pour cet apprentissage, avec la justification de leurs visions s'ils veulent l'apprendre ou n'en veulent pas.

La majorité des élèves (86%) ont répondu par oui, déclarant qu'ils veulent bel et bien apprendre cette langue, donc nous pouvons conclure qu'ils sont très motivés. 7% des élèves ne veulent pas l'apprendre manquant de motivation.

Nous avons remarqué que la majorité de notre échantillon sont motivés (86% des élèves), cela nous apparaît à travers leurs réponses par oui, en justifiant leurs désirs d'apprendre par les raisons suivantes :

- Le français est une langue de modernité.
- Ils visent sa maîtrise pour être cultivés.
- En revanche, la minorité sont démotivés, à l'égard de cet apprentissage, car ils voient que le français est la langue de la colonisation (question historique), il est une langue difficile, le manque ou l'absence du désir de l'apprendre, fait qu'ils ne trouvent aucun plaisir à l'aborder. De plus pour eux elle n'est pas une langue de communication.

En s'appuyant sur l'avis de la majorité, il faut que les enseignants du FLE et tous ceux qui sont concernés par cet apprentissage, fournissent suffisamment d'efforts, en ciblant la réalisation des objectifs visés à cours et à long termes de l'enseignement/apprentissage du FLE grâce à cette motivation qui doit être bien ciblée, bien jalonnée de stimulations et d'encouragements,

L a question 13 :

Etes-vous motivés ?

Oui Non

Si oui, de la part de :

- La famille
- L'enseignant
- Toi-même
- La société

Nous visons par cette question à savoir si les élèves ont de la motivation pour apprendre le français, et s'ils sont motivés, quelles en sont les sources à partir desquelles, ils puisent leur motivation : eux-mêmes, leurs enseignants, leurs famille, la société ?

Les résultats des réponses à cette question, dévoilent que 92% des élèves sont motivés pour apprendre cette langue et 8% des apprenants ne le sont pas.

A travers ce constat**,** nous pouvons dire que la grande partie de notre échantillon ont du désir, de l'enthousiasme et de la volonté à apprendre le français, où le côté personnel de l'élève, son enseignant, sa famille, et la société, participent chacun de son côté à influencer la motivation de l'élève. Ils constituent, pour lui, des sources d'inspiration, de motivation dans le sens de la réalisation de sa tâche , celle de l'apprentissage.

Nous voyons que chaque élément, parmi ceux déjà évoqués, par le fait de sa responsabilité à l'égard de l'enfant et pour le motiver, joue pertinemment son rôle, influant sur le comportement de l'élève au cours de son apprentissage. Nous pouvons alors arriver à distinguer deux types de motivation, selon ces sources : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque.

- La motivation intrinsèque :

Là, l'élève tire sa motivation de soi même. Il sent qu'il est profondément motivé pour progresser. Les désirs et la volonté d'apprendre viennent de l'intérieur de lui-même. Ce qui lui permet de s'auto motiver. D'après

les résultats, 78% de l'échantillon tirent leur motivation d'eux mêmes, ils sont donc intrinsèquement motivés.

- La motivation extrinsèque :

Cette motivation vient de son extérieur de l'apprenant. Il peut la sentir dans son environnement, en ses diverses composantes. Elle s'incarne dans l'enseignant, la famille et la société.

- L'enseignant :

Cet acteur très important, doit être toujours attentif aux représentations de ses apprenants sur le français car c'est sur celles-ci qu'il s'appuie pour les modifier si elles sont négatives ou les consolider si elles sont positives. En ciblant la motivation des élèves et pour obtenir des bons résultats dans leur apprentissage à travers les encouragements, l'enseignant doit adopter une méthode simple bien adaptée aux besoins des apprenants. Cela réside dans le choix des contenus à la portée des élèves en utilisant un langage compréhensible au cours de la construction du savoir.

- La famille :

Elle constitue le premier milieu de la socialisation de l'enfant, c'est la raison pour laquelle elle doit prendre en considération, tout ce qui concerne sa formation sur tous les plans, notamment son apprentissage, en espérant faire de lui dans l'avenir un citoyen instruit conscient, autonome et responsable. De ce fait, l'apprenant a toujours besoin de l'orientation et de la motivation de famille.

D'après les réponses des interrogés, nous avons trouvé que 36% de notre échantillon sont motivés par leurs familles. Mais cette proportion n'est pas suffisante , pour cela , nous voyons qu'il est du devoir de la famille d'œuvrer dans le sens de la motivation de l'enfant autant que possible, dans leur apprentissage du FLE, sachant que cette langue est considérée dans certains milieux de la société, comme langue étrangère, difficile à apprendre et n'est pas une langue de communication.

Malgré ces représentations négatives, la famille doit fournir à l'enfant tous les moyens psychiques et moraux tels que les encouragements en lui montrant qu'il a les capacités suffisantes qui lui permettent de progresser, et que le français n'est un obstacle insurmontable et matériels, lui fournissant des manuels, des outils techniques tels que moyens qui font partie des nouvelles technologies. En effet, si la famille assume pleinement son rôle envers l'enfant, elle peut l'aider à franchir de grands pas dans la réalisation des objectifs visés, à court et à long terme.

- La société :

La société est, à son tour aussi, considérée comme l'espace le plus large où vit l'élève. Pour cette raison, elle l'influence pendant ses différentes phases de formation. L'élève parce qu'il est une partie intégrante de la famille, en particulier et de la société en général, adopte les visions de sa société. Nous pouvons même dire qu'il est conditionné par celles-ci qu'elles soient négatives ou positives.

A titre d'exemple la société algérienne particulièrement dans notre région où nous appliquons notre recherche, la vision défavorable du FLE que certains parents adoptent, s'intègre progressivement dans le système représentatif de l'apprenant et lui cause un manque relatif ou considérable de motivation. Par conséquent, met en échec l'opération de l'enseignement/apprentissage.

Pour cette raison, il est recommandé aux différentes couches sociales de modifier leurs représentations négatives à propos du FLE, en espérant doter l'apprenant d'une bonne image sur cette langue et le stimuler grâce à sa motivation pour réussir et atteindre les objectifs tracés. La société peut jouer son rôle, en assumant sa responsabilité à motiver l'apprenant dans son apprentissage du FLE, à travers certains facteurs motivants.

Il s'agit par exemple d'atténuer le degré d'intensité des difficultés vécues par certains élèves, en leur fournissant tous les moyens disponibles, psychiques tel que le dialogue ayant pour objectif la modification et la correction des représentations négatives, des idées reçues sur l'apprentissage du FLE, lui montrant qu'il est capable de réussir son apprentissage et lui promettant des récompenses s'il arrive, dans la réalisation de sa tâche, aux résultats escomptés et matériels sous forme de cahiers, livres, moyens techniques, etc.

Ce rôle revient, en principe, à la famille étant la première cellule dans la société, mais il peut être joué aussi, par certaines institutions à titre d'exemple, les maisons de jeunes, les écoles privées, les centres de

formation. Celles-ci peuvent organiser des activités à partir desquelles l'élève peut avoir du désir et de la motivation pour améliorer son niveau d'apprentissage du FLE.

Après notre analyse, question par question et afin de mieux saisir ce qu'elles visent comme objectifs et les résultats qu'elles véhiculent, nous voyons que cet ensemble d'interrogations peuvent être regroupées selon l'idée traitée dans chacune d'elles , sous trois titres :

- Des constats de réalités (des représentations sous divers aspects).
- Des difficultés (des obstacles devant la motivation).
- De la motivation (volonté et désirs).

A titre d'exemple :

* Les questions (3), (5), (9) et (10) visent à établir le constat des représentations concernant :

- le français en tant que langue à apprendre et son degré de difficulté pour être appréhendée
- la participation des élèves au cours de la construction du savoir
- les efforts fournis par l'élève en dehors de la classe, en faisant les devoirs donnés par l'enseignant.
- leur compréhension de l'enseignant lorsqu'il explique le cours (sa prononciation et l'attention de l'apprenant et les raisons de cela)
- leur attention en situation d'enseignement/apprentissage, en suivant minutieusement le processus de l'élaboration du savoir.

Tout cela, nous mène aux désirs et à la motivation des apprenants au cours de leur apprentissage formulés par les questions (2) , (4) , (12) et (13) qui visent leurs désirs concernant les points suivants :

- Le genre du professeur du FLE et leur préférence pour un enseignant ou une enseignante.
- Leur volonté ou leur disposition pour l'amélioration du niveau scolaire en français et les justifications correspondantes.
- L'envie à apprendre cette langue, en s'interrogeant sur les sources de cette attitude motivationnelle.
- L'existence de la motivation chez l'apprenant pour cet apprentissage, en mettant l'accent sur les facteurs activant (intérieurs et extérieurs) de cette motivation, se concentrant sur l'élève lui-même, son enseignant, la famille et la société comme espace plus vaste dans lequel l'apprenant exerce ses différentes activités.

Devant ces désirs , nous avons touché des obstacles à travers les questions (7), (8) et (11) qui traitent de certaines difficultés que confrontent l'élève sur les plans suivants :

- La prononciation
- L'écriture
- L'écoute

accompagnées des justifications nécessaires.

Ces trois points nous permettent d'établir le constat général, touchant à l'intégralité de notre objet (représentation/motivation).

II. Des résultats généraux :

Nous avons remarqué que chaque groupe de questions (constats, difficultés, motivation) se compose, à son tour, de deux volets, le premier est positif alors que le deuxième est négatif.

II.1. Les constats de réalité :

Nous remarquons que les représentations se répartissent en représentations positives et représentations négatives. A titre d'exemple, les réponses à la question (3) nous révèlent que presque les deux tiers des élèves qui composent notre échantillon, voient que le français est une langue facile à apprendre et susceptible d'être appropriée. Cela veut dire qu'ils ont une bonne image sur le FLE. Cependant le reste (presque un tiers) le voit difficile, ce qui veut dire qu'il a une image défavorable à cette langue.

La question (5) dévoile que plus de la moitié des élèves interrogés participent à la leçon. Ce fait indique leurs représentations positives sur cette langue. Cependant, le manque de participation des autres dénote qu'ils ont des représentations négatives à l'égard du FLE.

La question (6) qui s'interroge sur les efforts des élèves hors de la classe, en apprenant le français, à son tour, à travers les réponses, (78% des élèves font des efforts) nous permet de dévoiler leur vision positive du FLE. Les autres ne font pas des efforts à cause de leur vision négative de cet apprentissage.

La question (9), également, qui vise la compréhension de l'enseignant par ses élèves au cours de l'enseignement/ apprentissage, à partir de ses réponses (58% des élèves comprennent leurs enseignants) dévoile une représentation positive du FLE des apprenants et le contraire chez ceux qui ne comprennent pas, en se basant sur leurs justifications dans les deux cas.

La question (10) qui traite de l'attention de l'apprenant, en suivant le cours de l'enseignement/apprentissage en classe, les réponses disent que la majorité des apprenants (76%) suivent attentivement la leçon. Ce qui nous transmet une bonne image des apprenants sur le français. Or d'autres élèves ne le font pas à cause de leurs représentations négatives sur la même langue.

D'après cette étude, nous pouvons dire que les représentations positives acquièrent la part du lion de l'ensemble des représentations concernant les éléments abordés sous ce titre :

II.2. Désirs et volonté : motivation :

A travers les réponses aux questions qui ont pour objectif le diagnostic de la motivation des apprenants, en répondant par oui ou par non, nous avons pu comprendre que certains élèves sont motivés, et d'autres ne le sont pas. Cela était bien manifeste à partir de ce qui suit :

- Les réponses à la question (4) qui vise la volonté des apprenants pour l'amélioration du niveau (99% des élèves ont répondu par oui) traduisent clairement leur motivation.

- la question (12) traitant de l'idée de vouloir apprendre le français, révèle aussi à partir de ses résultats (86% des élèves ont répondu par oui) la motivation des apprenants pour apprendre cette langue, alors que 7% des apprenants manquent de motivation à l'égard de cet apprentissage.

- La question (13) qui a pour but la motivation confirme d'après ses réponses (92% des réponses sont positives) l'existence certaine de la motivation intrinsèque ou extrinsèque chez les apprenants, cependant 8% des élèves en sont dépourvus. De ce fait nous pouvons dire que le nombre des apprenants possédant de la motivation est plus significatif que celui des apprenants qui n'en ont pas. Alors l'aspect positif de la motivation est bien plus marqué dans le cadre de l'enseignement /apprentissage en comparaison avec l'aspect négatif.

II.3. Des difficultés (obstacles empêchant l'apprentissage):

Les obstacles remarqués à travers les questions déjà évoqués dans l'élément, touchant les aspects suivant :la prononciation, l'écriture et l'écoute, quel que soit leur degré d'intensité, sont en général, surmontables grâce aux efforts des deux partenaires dans de la situation de classe. Chacun a son rôle qu'il doit pleinement jouer dans le but d'obtenir de la motivation, par conséquent, réussir l'acte d'enseignement/apprentissage. C'est pourquoi, il faut prendre en charge ces problèmes afin de contribuer à les résoudre et à améliorer la situation.

Nous pouvons déduire que la comparaison entre les hypothèses que nous avons émises, avant d'entamer notre enquête et les résultats auxquelles nous sommes arrivés, nous révèle selon le schéma suivant les résultats que nous développerons ci-dessous :

Les résultats

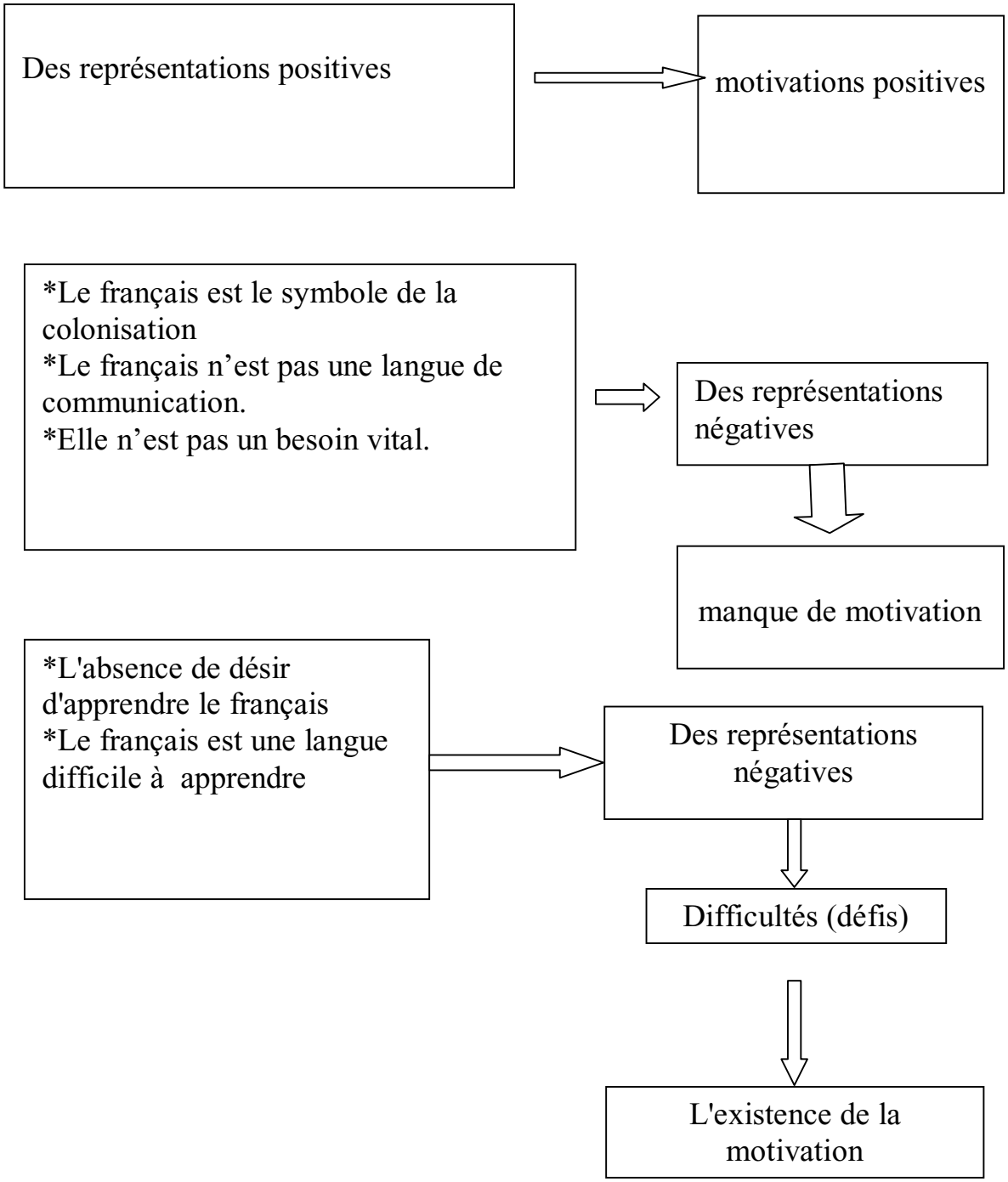

Nous rappelons d'abord les hypothèses :

- Le français est une langue difficile à apprendre

- Le français est la langue du colonisateur, donc il doit être rejeté comme a été rejetée la colonisation
- L'absence de désir d'aborder cette langue fait que l'on ne trouve aucun plaisir à l'apprendre.
- Il n'est pas une langue de communication au niveau national et international, donc il n'est pas un besoin vital.

Mais après la réalisation complète de notre enquête, nous avons obtenu des résultats confirmant que les différentes représentations sont majoritairement positives, ce qui se répercute sur la motivation qui est, à son tour, positive.

Pour plus de détails, les hypothèses évoquées résument , puis expliquent grosso modo des difficultés vécues sur le terrain par les apprenants. Cela se manifeste à travers la représentation du FLE qui n'est pas une langue de communication (stéréotypes, visions sociales) chez certains apprenants, ce qui leur pose un véritable problème dans leur apprentissage, n'y voyant aucun intérêt, ni aucune utilité. De plus, l'absence de désir d'apprendre le français entraîne en principe un manque considérable de motivation. Ces deux hypothèses constituent de véritables obstacles pour l'apprenant face à son apprentissage, l'empêchant de réaliser sa tâche où l'aspect négatif des représentations est dominant, par conséquent le degré de la motivation diminue.

En revanche, l'image que l'élève s'est forgé du FLE, étant symbole de la colonisation (stéréotype, représentation sociale) et qui pourrait constituer une source de crise et de surcroît, la difficulté dont le français est caractérisé par les apprenants, malgré leurs perceptions comme des difficultés concrètes pour certains, et pour justifier les résultats positifs de l'enquête, pourraient s'expliquer par le fait que celles-ci participent plutôt à recharger ces derniers de motivation et les

poussent à prendre ces difficultés comme des défis face à l'apprentissage du français et sa maîtrise et qu'il faut relever.

Nous voyons que les hypothèses émises comportent, dans leur totalité, des représentations négatives, ce qui entraîne inévitablement l'absence de motivation chez les apprenants. Cependant les résultats de notre enquête révèlent que l'aspect positif des deux phénomènes étudiés, est prééminent malgré ces difficultés. De ce fait nous pouvons dire que, les représentations sont, en grande partie positives (74%), que les motivations, à leur tour, sont véritablement favorables à l'enseignement/apprentissage (94%) et que les apprenants prennent ces difficultés comme sources de motivation, pour réaliser pleinement leur tâche et réussir leur projet de l'apprentissage du FLE.

Ainsi, les causes réelles de cette situation difficile de l'enseignement/apprentissage du FLE, doivent dorénavant faire l'objet de programmes conçus, de méthodes et de stratégies adoptées par les enseignants, les apprenants et les autres partenaires qui composent le milieu environnant pour contribuer progresser vers des résultats meilleurs.

Conclusion générale

Nous avons réalisé notre travail en deux parties. La première comporte deux chapitres. Nous avons abordé dans le premier la représentation et la motivation et la relation entre les deux. Dans le deuxième chapitre, nous avons mis l'accent sur la situation du FLE et la classe. Quant à la deuxième partie, elle comporte l'analyse des représentations des élèves interrogés et répondant au questionnaire. Les résultats obtenus révèlent que l'aspect positif des représentations et des motivations est le plus dominant.

Cela nous permet de dire que les élèves, majoritairement, d'après leurs réponses, sont motivés pour apprendre le français, grâce à leurs images favorables ou défavorables sur le français et leur apprentissage. En effet, non seulement les images favorables leur donnent de la volonté et de l'enthousiasme (la motivation) mais aussi les images défavorables pourraient participer à les rendre motivés et les conduire à la réalisation de leur tâche vis-à-vis de l'apprentissage du FLE, malgré toutes les difficultés confrontées.

De ce fait, il est clair à présent que les représentations qu'ont les élèves sur le FLE et son apprentissage, ne pourraient pas être à elles seules responsables de la réussite ou de l'échec, néanmoins elles y participent considérablement. C'est la raison pour laquelle, nous insistons tout d'abord sur la modification des représentations négatives des élèves, des familles et de la société toute entière à l'égard du

français et son apprentissage d'une part et mettre l'accent sur les autres composantes du milieux scolaire et l'environnement social et culturel d'autre part. La situation vécue par l'enseignement/apprentissage du FLE n'est pas tellement périlleuse car les difficultés que connaît cette opération didactique et pédagogique ne sont pas insurmontables. De surcroît, la situation de crise actuelle pourrait être résolue à condition que les différents partenaires de l'enseignement/apprentissage assument leur responsabilité.

- **L'enseignant** :

Il doit prendre en considération ses élèves en mettant l'accent sur leurs aspects : personnel, psychique, intellectuel, moral, et même social, pour aider à sortir de cette crise.

- **L'école :**

Tous les concernés par la situation doivent fournir au milieu scolaire tous les moyens techniques et matériels (ordinateurs, C.D, livres, manuels, revues) afin de faciliter à l'élève la réalisation de son projet didactique.

- **Les parents (la famille)**

Comme l'élève est une partie intégrante dans son milieu familial, il a toujours besoin du soutient de ses parents, étant les premiers responsables de sa formation sur différents plans. C'est la raison pour laquelle, les parents doivent encadrer leurs enfants dans leur apprentissage, en les motivant, autant que possible, tant moralement que matériellement (encouragements, stimulations, récompenses, moyens, coutils techniques…).

De ce fait, comme idée finale (conclusion), nous pouvons dire que pour réussir dans l'enseignement/apprentissage du FLE ou dans n'importe quel autre objet de savoir, tous les acteurs de cette opération doivent jouer pertinemment leurs rôles en guidant l'élève à surmonter les obstacles qui gênent son apprentissage, le motivant, lui rendant la confiance en soi, développant ses différentes compétences (intellectuelles et réflexives) et l'orientant enfin justement à obtenir de bons résultats.

Annexes

Ecole :

Année scolaire : 2005 / 2006

Sexe : fille ☐ garçon ☐

Age :……ans.

Niveau : ……..

Lieu d'habitation : ……

Question d'ordre personnel

- **Mettez une croix dans la case qui convient :**

1- Votre professeur de français : Un enseignant ☐

Une enseignante ☐

2- Vous préférez : un enseignent ☐ une enseignante ☐

3- Le français pour vous est facile ☐ moyen ☐ difficile ☐

4- a) Voulez vous améliorer votre niveau en français :

Oui ☐ non ☐

b) Pourquoi ?

……

……

Question touchant à la situation des classes

5- Participez vous à la leçon ? Oui ☐ Non ☐

6- Faites-vous vos devoirs de classe ? Oui ☐ Non ☐

7- Avez-vous des difficultés de prononciation ? Oui ☐ Non ☐

8- Avez-vous des difficultés au niveau de l'écriture ? Oui ☐ Non ☐

9- Comprenez vous votre maître (maîtresse)

au cours de l'explication ? Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ? ……

……..

.....

10- Suivez vous la leçon attentivement ? Oui ☐ Non ☐

11- Avez-vous des problèmes à écouter votre

Maître (maîtresse) quand il parle (explique-t-il) Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?.....

.....

.....

Représentation/motivation

12- Voulez-vous apprendre le français ?

Oui ; Parce que :

- Langue de modernité ☐
- Pour être cultivé ☐
- Pour la maîtrisé ☐

Non ; Parce que :

- Langue difficile à apprendre ☐
- Langue de colonisation ☐
- Absence de désir de l'apprendre ☐
- Elle n'est pas une langue de communication

13- a) Etes-vous motivés ? Oui ☐ Non ☐

b) Si Oui de la part de :

* La famille ☐
* L'enseignant ☐
* Toi même ☐
* La société ☐

Références bibliographiques

BIBLIOGRAGHIE :

01 ANNE HERSCHBERG Pierrot Ruth Amossy, «Stéréotypes et clichés, langue discours société», édition ARMAN COLIN, 2005.

02 CALVET Jean-Louis et DUMONT Pierre, «L'enquête sociolinguistique» Coll. Que sais-je? L'Harmattan, Paris, 1999.

03 CASTELLOTI Véronique et MOORE Danièle, «Représentations sociales des langues et enseignements », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002.

04 L0UANCHI Denise, «Eléments de pédagogie destinés aux étudiants des licences d'enseignement et aux p.e.s, coll. Le cours de psychologie et sciences de l'éducation, édition Université d'Alger, 1993.

05 Formation professionnelle de l'école fondamentale dans le cadre du dispositif temporaire -Formation à distance, langue française, Ministère de l'éducation nationale, envoi N°2, 1999.

06 MOREAU Marie–Louise, Sociolinguistique, les concepts de base», édition Pierre MARGADA, 1997

07 BELABBES Nabi Azzedine, «Guide pédagogique à l'intention des enseignants de langue française de l'école fondamentale », édition Palais du livre 1999.

08 MARTINEZ Pierre, «La didactique des langues étrangères », coll. Que sais-je?, édition Presses Universitaires de France, 2002.

09 VILLARS G., TORAILLE R. et EHRHARD «Psycho-pédagogie pratique», édition LIBRRAIRIE ISTRA, Strasbourg,

10 ZARATE Geneviève, «Représentations de l'étranger et didactique des langues», coll. CREFIF, France 1993

Dictionnaires :

01 CUQ JEAN- Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Clé international, Paris 2003.

02 Le petit Larousse en couleurs, édition 1980.

03 Le Petit ROBERT, édition 1986.

Thèses et mémoires :

01 DKHIA Abdelouahhab, «Dimension pragmatique et ressources didactiques d'une connivence culturelle en FLE», thèse de doctorat, Université de Batna, 2004.

02 MEZIANI Amina, «Pour un enseignement/apprentissage du FLE dans une perspective interculturelle : cas des élèves de la 2° AS», mémoire de magistère, Université ELHADJ Lakhdar de Batna, 2007.

03 CALVET Jean-Louis, La sociolinguistique, coll. Que sais- je?, édition L'HARMATTAN, Paris 1999.

Sitographie :

01 Motivation–compétence et stratégies de motivation : référence au triangle didactique, http:tecfa.unige.ch/etu/LME/0203/arias0-casutt0- coattre0/metasite /problmotivation.htm

02 VIAU Rolland, « La motivation des élèves en difficulté d'apprentissage: une problématique particulière pour des modes d'intervention adaptés »,
http: //membres.lycos.fr/sof74/viau.htm

03 La motivation en milieu scolaire - IUFM Grenoble, http://web.upmf-grenoble.fr/sciedu/sapea/motivation.html

04 MENARD Louise, « Un modèle de motivation »
http://www.protic.net/profs/menardl/reflexion/un modle.htm

05 Concepts du socio-constructivisme, http://gamosse.free.fr/socio-construct/Rp70110.